LE

Président Wilson

La Guerre :: La Paix

Recueil des Déclarations du Président des États-Unis d'Amérique sur la Guerre et la Paix
20 Décembre 1916 - 6 Avril 1918

LIBRAIRIE BERGER-LEVRAULT
5 et 7, Rue des Beaux-Arts, 5 et 7
PARIS

1918

1273996

Recueil des Déclarations
du Président
des États-Unis d'Amérique
sur la
Guerre et la Paix.

Woodrow WILSON

Né le 28 décembre 1856, d'une famille d'origine écossaise et irlandaise.

Fit ses études à l'Université de Princeton.

Avocat, professeur et écrivain.

Président de l'Université de Princeton, de 1902 à 1910.

Gouverneur de l'Etat de New Jersey, de 1911 à 1913.

Président des Etats-Unis, élu en 1912, réélu en 1916.

Auteur de :

Le Gouvernement congressionnel (étude du système politique américain), 1885.

L'État (manuel de science politique, historique et pratique), 1889.

Histoire du peuple américain, 1902.

La Nouvelle Liberté (discours de candidature à la présidence 1913).

Tous ces ouvrages ont été traduits en français.

Son Excellence WOODROW WILSON

Président des États-Unis d'Amérique

AVANT-PROPOS

En présentant au lecteur français ce recueil des Discours et Messages du Président Wilson sur les importants problèmes qui se posent aujourd'hui devant tous les peuples, je désire, en qualité de citoyen des États-Unis, ajouter quelques mots d'explication.

Certes, les déclarations du Président Wilson ont été souvent citées dans la presse française. Mais il n'a pas toujours été possible d'en donner une traduction exacte et intégrale. C'est ainsi que j'ai conçu l'idée de ce petit recueil. Il donnera, je l'espère, au public français, la juste expression non seulement de la pensée du Président, mais encore de toute la politique et de tous les desseins de l'Amérique dans la guerre actuelle. Bien des Français éminents, et bien des Américains, ont confirmé cet espoir et encouragé cette publication.

Je ne la fais précéder d'aucune préface ou introduction, pensant que le lecteur sera ainsi d'autant plus libre d'aborder le sujet sans aucun parti pris. D'ailleurs, il semble que dans les circonstances actuelles le Président Wilson n'ait pas besoin d'être présenté au peuple de France.

De courts résumés, seuls, précèdent les textes mêmes des différents messages ou discours.

T. H. MAC CARTHY.

15, Place Vendôme
PARIS
Le 1er mai 1918.

NOTE du Président WILSON

COMMUNIQUÉE AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

PAR

L'AMBASSADEUR DES ÉTATS-UNIS

N. B. — La même note a été communiquée à tous les belligérants, le 20 décembre 1916.

> Le Président Wilson demande aux belligérants de préciser leurs buts de guerre.
>
> Les principes fondamentaux semblent être les mêmes de part et d'autre.
>
> Mais il reste à en définir l'application particulière.
>
> Jusqu'alors le monde ne peut songer à étudier les conditions de cette paix universelle et durable à laquelle tous aspirent.

Le Président des Etats-Unis m'a chargé de suggérer au Gouvernement français un plan d'action touchant la présente guerre. Il espère que le Gouvernement français voudra bien le prendre en considération, inspiré comme il l'est par l'esprit le plus amical. Il n'émane pas seulement d'un ami ; il vient aussi du représentant d'une nation neutre dont les intérêts ont été très gravement atteints par la guerre, et qui n'aspire à la voir se terminer bientôt que parce qu'il devient manifestement nécessaire pour elle de déterminer les moyens de sauvegarder ses

intérêts le mieux possible dans le cas où la guerre continuerait.

Voilà longtemps que le Président a eu l'idée de faire la proposition qu'il me charge de présenter aujourd'hui. Il est quelque peu gêné de la présenter en ce moment-ci, parce qu'il peut sembler qu'elle ait été suggérée par les récentes ouvertures de paix des Puissances centrales. En fait, elle ne se rattache aucunement dans ses origines à ces ouvertures; et le Président en aurait retardé l'offre jusqu'à ce que ces ouvertures aient reçu une réponse, si sa proposition ne se trouvait aussi, en réalité, toucher à la question de la paix, et s'il ne valait pas mieux, peut-être, l'examiner en relation avec d'autres propositions qui ont le même objet. Le Président veut donc que son idée soit exclusivement jugée pour ce qu'elle vaut en elle-même, comme si elle avait été émise en d'autres circonstances.

Le Président propose qu'on cherche une prochaine occasion d'appeler toutes les nations actuellement en guerre à déclarer publiquement, de sorte qu'on les puisse comparer en toute clarté, leurs vues respectives quant aux conditions auxquelles la guerre pourrait être terminée, et aussi quant aux dispositions qui pourraient être considérées comme satisfaisantes en tant qu'elles garantiraient le monde contre le renouvellement de cette guerre, et contre le déchaînement d'un conflit similaire dans l'avenir. Le Président n'a pas de préférence quant aux moyens de réaliser ce but. Il serait heureux d'aider lui-même à cette réalisation, ou même d'en prendre personnellement l'initiative, de quelque façon que ce soit qui paraisse acceptable; mais il n'a aucun désir de fixer la méthode ou les instruments à employer. Pour lui toutes les manières de faire seront également acceptables, pourvu que le grand but auquel il songe soit atteint.

Il prend la liberté d'attirer l'attention sur ce fait, que les objets qu'ont en vue, dans cette guerre, les hommes d'Etat des pays belligérants de part et d'autre sont virtuellement les mêmes, dans les déclarations qu'ils en ont faites en termes généraux à leurs propres peuples et au monde entier. De part et d'autre on désire voir les droits et privilèges des nations faibles et des petits Etats assurés contre quiconque les attaquerait ou les nierait à l'avenir, au même titre que les droits et privilèges des grands et puissants Etats actuellement en guerre. De part et d'autre on désire se garantir pour l'avenir et garantir tous les autres peuples, contre le retour de guerres comme celle-ci, contre toutes les espèces d'agression et d'intervention intéressées. De part et d'autre on se méfierait devant l'établissement de nouvelles ligues rivales qui prétendraient maintenir un équilibre incertain de puissance au milieu de suspicions sans cesse plus nombreuses. Et partout on est prêt à étudier la question d'une ligue de nations qui assurerait la paix et la justice dans le monde entier. Mais avant qu'on puisse faire un pas décisif, chacun estime nécessaire de régler d'abord les problèmes de la guerre présente par des engagements qui sauvegardent d'une manière certaine l'indépendance, l'intégralité territoriale, la liberté politique et économique des pays intéressés.

Le peuple et le Gouvernement des Etats-Unis ont, aux mesures à prendre pour assurer cette paix future du monde, un intérêt aussi vital et direct que les gouvernements actuellement en guerre. Et d'ailleurs, l'intérêt qu'ils prennent aux moyens qu'on pourrait adopter pour affranchir les peuples les plus petits et les plus faibles du danger de l'injustice et de la violence est aussi vif, aussi ardent, que celui de tout autre peuple ou de tout autre Gouvernement. Ils sont donc prêts, ils aspirent même, à coopérer,

une fois la guerre terminée, à la réalisation de ces desseins, et cela avec toutes les ressources, avec tous les moyens d'influence dont ils disposent. Mais il faut pour cela que la guerre prenne d'abord fin. Certes il ne leur appartient pas d'indiquer les conditions auxquelles cette lutte doit se terminer ; mais le Président a le sentiment que c'est son droit et son devoir de signaler l'intérêt profond qu'ont les Etats-Unis à la fin de cette guerre, de peur qu'il ne soit trop tard pour réaliser les choses plus hautes encore qui ne peuvent être atteintes qu'une fois la guerre close, de peur que la situation des pays neutres, déjà extrêmement difficile à supporter, ne devienne tout à fait intolérable, de peur enfin et surtout qu'il ne soit fait à la civilisation elle-même un tort tel qu'il ne se puisse jamais racheter ou réparer.

Le Président se sent par conséquent tout à fait justifié, lorsqu'il vient suggérer qu'on saisisse aussitôt une occasion de confronter les vues des uns et des autres sur les conditions d'un accord. Car cet accord doit nécessairement précéder les dispositions ultimes qu'il faudra prendre pour fonder la paix universelle que tout le monde désire, et dans laquelle les nations neutres aussi bien que les belligérantes sont prêtes à jouer en toute responsabilité leur rôle. Que si le conflit actuel devait continuer sa marche vers des buts mal définis, tant qu'enfin, par une lente usure, l'un ou l'autre des groupes ennemis serait épuisé ; si des millions et des millions de vies humaines devaient encore être offertes en holocauste, jusqu'à ce que d'un côté ou de l'autre il n'en reste plus à sacrifier ; si des ressentiments devaient être allumés que rien ne pourrait jamais éteindre, si des désespoirs devaient naître que rien ne pourrait jamais guérir, alors les espoirs de paix, l'idée d'un concert de bonnes

volontés unissant les peuples libres, deviendraient choses futiles et vaines.

La vie du monde entier a été profondément affectée. Toutes les parties de la grande famille humaine ont senti le fardeau et l'horreur de ce conflit armé sans précédent. D'aucune nation de l'univers civilisé on ne saurait véritablement dire qu'elle reste hors de portée des répercussions de cette guerre, ou qu'elle est à l'abri de ses effets troublants. Et cependant les buts concrets pour lesquels on se bat n'ont jamais encore été nettement définis.

Les chefs des divers pays belligérants, comme je l'ai dit, ont bien énoncé ces buts en termes généraux, mais, ainsi formulés, ils paraissent les mêmes de part et d'autre. Jamais encore les porte-parole autorisés des deux adversaires n'ont exposé les objets précis dont la réalisation suffirait à leur faire admettre, à eux et à leurs peuples, que la fin de cette guerre est bien atteinte. Le monde a été réduit à des conjectures sur la question de savoir quels résultats précis, quel échange effectif de garanties, quels changements ou quels réarrangements territoriaux, quel degré même de pur succès militaire, amèneraient la conclusion de la lutte.

Il se peut que la paix soit plus proche que nous ne pensons; que les conditions sur lesquelles les adversaires croiraient devoir insister ne soient pas aussi inconciliables que certains l'ont pu craindre; qu'un échange de vues prépare du moins les voies à une conférence, mette dans un avenir imminent l'espérance d'une concorde permanente entre les nations, et dans le présent même la possibilité d'une première entente.

Le Président ne propose pas la paix; il n'offre même pas sa médiation. Il propose simplement qu'on jette la sonde, de sorte que neutres et belligérants puissent savoir de combien ils se rappro-

chent de ce havre de paix auquel toute l'humanité aspire, d'un désir intense et toujours plus grand. Il croit que tous les intéressés comprendront et l'esprit dans lequel il parle, et les buts qu'il poursuit ; et il espère avec confiance obtenir une réponse qui jettera une clarté nouvelle sur les affaires du monde.

DISCOURS

prononcé le 22 janvier 1917
par le Président Wilson au Sénat des États-Unis
sur les conditions de la paix.

Les Puissances centrales ont répondu à l'appel du Président avec beaucoup moins de netteté que les Puissances de l'Entente.

L'Amérique ne peut agir de concert avec les autres nations que si la paix qu'il s'agit d'assurer à l'avenir est digne d'être garantie et maintenue.

Les conditions de l'accord nouveau auquel il faut aboutir comportent, non un nouvel équilibre plus ou moins instable de forces hostiles, mais la réalisation pour tous, petits et grands, d'un état de justice et de liberté.

Les mers doivent être ouvertes à tous, les armements devront être limités, le principe démocratique du gouvernement des peuples par eux-mêmes doit être admis partout.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,

Le 18 décembre dernier, j'ai adressé la même note aux Gouvernements des nations actuellement en guerre, en les priant d'établir, plus exactement qu'il ne l'avait encore été fait par chacun des partis belligérants, les conditions auxquelles ils croiraient possible de faire la paix.

J'ai parlé au nom de l'humanité et au nom des droits de toutes les nations neutres comme la nôtre, dont beaucoup des intérêts les plus vitaux sont constamment menacés par cette guerre.

Les Puissances centrales s'unirent pour donner une réponse établissant simplement qu'elles étaient prêtes à rencontrer leurs adversaires dans une conférence, pour discuter des conditions de la Paix.

Les Puissances de l'Entente ont répondu d'une manière beaucoup plus précise et ont déclaré, en termes généraux il est vrai, mais avec une précision suffisante pour impliquer des détails, les arrangements, les garanties et les actes de réparation qu'elles jugent être les conditions indispensables d'une solution satisfaisante.

Nous sommes beaucoup plus près d'une discussion précise de la paix qui doit terminer la guerre actuelle. Nous sommes donc plus près de la discussion du concert international qui doit, par la suite, maintenir la paix dans le monde. Dans toute discussion au sujet de la paix qui doit mettre fin à cette guerre, on peut poser en principe que la paix doit être suivie par un accord définitif des puissances, qui rendra virtuellement impossible une autre catastrophe de ce genre. Tout ami de l'humanité, tout homme sensé et réfléchi doit tenir ceci pour acquis.

J'ai cherché cette occasion de vous adresser la parole, parce que je pensais que c'était mon devoir envers vous, envers une assemblée qui travaille avec moi à établir définitivement nos obligations internationales, de vous ouvrir sans réserve la pensée et les desseins qui se sont formés dans mon esprit, en ce qui concerne les devoirs de notre gouvernement, pour les jours où il sera nécessaire de poser à nouveau et sur un nouveau plan les fondements de la paix entre les nations.

Il est inconcevable que les Etats-Unis ne jouent aucun rôle dans cette grande entreprise. Ils trouveront là précisément l'occasion en vue de laquelle ils se sont préparés, par tous les principes et tous les desseins de leur politique, par les traditions bien

éprouvées de leur gouvernement depuis les jours où ils ont édifié leur nation nouvelle dans la haute et noble espérance qu'elle pourrait, en tout ce qu'elle serait, en tout ce qu'elle ferait, montrer au monde le chemin de la liberté. Les Etats-Unis ne peuvent pas, en tout honneur, se refuser au service qu'ils vont être appelés à rendre. Ils ne peuvent pas s'y refuser, mais ils doivent à eux-mêmes et aux autres nations du monde de déclarer dans quelles conditions ils se sentiront libres de rendre ce service.

Ce service n'est rien moins que ceci : ajouter leur autorité et leur puissance à l'autorité et à la force des autres nations pour garantir la paix et la justice de par le monde. Une solution de ce genre ne saurait maintenant tarder longtemps. Or il convient qu'avant qu'elle ne survienne, le Gouvernement américain formule franchement les conditions auxquelles il se sentirait justifié à demander à notre peuple d'approuver sa formelle et solennelle adhésion à une ligue pour la paix. Je suis ici pour essayer de formuler ces conditions.

*
* *

La guerre actuelle doit d'abord finir; mais nous devons à la franchise et à une juste considération pour l'opinion du genre humain de dire que notre participation aux garanties de la paix future dépend beaucoup de la manière dont cette fin sera atteinte.

Les traités et les accords qui termineront la guerre doivent comprendre des stipulations qui créeront une paix digne d'être garantie et maintenue, une paix qui gagnera l'approbation de l'humanité, et non pas seulement une paix qui servira les intérêts particuliers et les ambitions immédiates des peuples en question.

Nous n'aurons pas voix au chapitre pour déterminer les conditions de la paix, mais nous aurons, j'en suis sûr, voix au chapitre pour décider si ces conditions seront ou non rendues durables grâce aux garanties d'un accord universel. Et notre opinion sur les caractères fondamentaux et essentiels de ce qui conditionne une paix durable doit être énoncée maintenant et non plus tard, quand il ne sera peut-être plus temps.

Aucune convention de paix universelle qui ne comprendrait pas les nations du Nouveau Monde ne pourra constituer une sécurité contre la guerre à l'avenir ; et cependant il n'y a qu'une espèce de paix que les peuples d'Amérique puissent aider à garantir. Les éléments de cette paix doivent mériter la confiance du Gouvernement américain et satisfaire à ses principes, ils doivent être compatibles avec sa croyance politique et les normes d'action que les nations d'Amérique ont une fois pour toutes embrassées et entrepris de défendre.

Je n'entends pas dire qu'aucun Gouvernement américain mettrait jamais obstacle à la paix que les Gouvernements actuellement en guerre pourraient décider de conclure, ou, cette paix une fois conclue, essayerait de la troubler, quelle qu'elle puisse être. Je tiens seulement pour acquis que de simples conditions de paix entre les belligérants ne satisferont pas les belligérants eux-mêmes. De simples accords ordinaires pourraient très bien ne pas produire une paix assurée.

Il sera absolument nécessaire qu'une force se crée, garante de la pérennité de l'arrangement, et que cette force soit bien plus puissante que celle de n'importe quelle nation engagée maintenant dans la guerre, de n'importe quelle alliance à présent formée ou projetée, de sorte qu'aucun peuple, aucune association de peuples ne soit capable de s'opposer à elle. Pour

que la paix prochaine soit durable, il faut qu'elle soit garantie par la force organisée de la majeure partie de l'humanité.

Or ce sont les conditions mêmes de cette paix qui diront si elle mérite ou non d'être ainsi garantie. La question dont dépendent la paix future et toute la vie politique du monde est la suivante : se bat-on pour une paix juste et durable ou seulement pour un nouvel équilibre de forces ? Si c'est seulement une lutte pour un nouvel équilibre de forces, qui garantira, qui peut garantir la stabilité des nouveaux arrangements ? Une Europe satisfaite peut seule devenir une Europe stable. Il ne doit pas y avoir un équilibre de Puissances mais une communauté de Puissances. Il ne doit pas y avoir de rivalités organisées, mais une paix commune organisée.

Heureusement, nous avons reçu des assurances très explicites sur ce point.

Les hommes d'Etat des deux groupes de nations dressés maintenant l'un contre l'autre ont déclaré, en termes non équivoques, que la destruction de leurs adversaires n'était aucunement dans leurs desseins. Mais les choses impliquées dans ces assurances peuvent ne pas être aussi claires pour tous — peuvent n'être pas les mêmes des deux côtés de l'océan. Je crois qu'il sera utile d'essayer d'exposer ce que nous entendons par ces déclarations.

Elles impliquent d'abord que cette paix doit être une paix sans victoire.

Je demande l'autorisation de donner ma propre interprétation de cette formule ; je demande également qu'il soit bien entendu que je n'en ai pas d'autres dans l'esprit. Je cherche seulement à voir la réalité en face sans la dissimuler ni l'adoucir.

La victoire signifierait, pour le vaincu, la paix consentie par force et la soumission aux conditions imposées par le vainqueur. Elle serait acceptée avec

humiliation, par contrainte, au prix d'intolérables sacrifices; elle laisserait une morsure au cœur, un ressentiment, un souvenir amer; la paix ne reposerait pas là de façon durable, mais seulement comme sur un sable mouvant. Seule sera permanente une paix entre égaux, une paix dont le principe est l'égalité et la participation commune à des bénéfices communs.

Un bon état d'esprit, un sentiment de satisfaction réciproque entre les nations sont aussi nécessaires à une paix durable que l'est un juste règlement des questions controversées de territoire, de fidélité à la race et de nationalité.

L'égalité des nations sur laquelle la paix devra être fondée pour durer, devra être une égalité de droits. Les garanties échangées ne doivent ni reconnaître ni impliquer une différence entre les grandes et les petites nations, entre celles qui sont puissantes et celles qui sont faibles. Le droit doit être basé sur la force commune, non sur la force individuelle des nations dont le concert assurera la paix.

Il ne peut sans doute y avoir d'égalité de territoires ou de ressources, ni aucune espèce d'égalité qui ne soit acquise par le développement normal, pacifique et légitime des peuples eux-mêmes. Mais personne ne demande ni n'attend autre chose qu'une égalité de droits. L'humanité réclame maintenant la liberté de vivre et non des équilibres de forces!

Et, dans cette organisation internationale, il y a quelque chose de plus profond encore que l'égalité des droits.

Aucune paix ne peut et ne doit durer qui ne reconnaît et n'accepte le principe que les gouvernants tirent toute leur puissance du consentement des hommes qu'ils gouvernent; et qu'aucun droit n'existe, où que ce soit, de transférer des peuples de potentat à potentat, comme si c'étaient des biens meubles.

J'ai la conviction, entre autres, s'il m'est permis de citer un exemple particulier, que les hommes d'Etat de tous les pays admettent que la Pologne devrait constituer un État un, indépendant et autonome, et que, dorénavant, une sécurité inviolable de vie, de culte, de développement industriel et social devrait être garantie à tous les peuples qui ont, jusqu'à présent, vécu sous les lois d'un gouvernement dont la foi et les desseins sont hostiles aux leurs.

Si je parle de ceci, ce n'est pas que je veuille exalter un principe politique abstrait qui a toujours été particulièrement cher à ceux qui ont cherché à établir la liberté en Amérique; c'est pour la même raison qui m'a fait parler des autres conditions de paix qui me semblent clairement indispensables, c'est que je veux aborder franchement les réalités.

Toute paix qui ne reconnaît pas et qui n'accepte pas ce principe sera inévitablement troublée. Elle ne reposera pas sur les affections et les convictions de l'humanité. L'esprit de populations entières, comme un ferment subtil, luttera constamment contre elle, et le monde entier sympathisera. Le monde ne peut être en paix que si sa vie est stable; et il ne peut y avoir de stabilité là où la volonté secrète est en rébellion, là où manquent la tranquillité d'esprit, le sentiment de la justice, de la liberté et du droit.

A tout grand peuple s'efforçant d'atteindre au complet développement de ses ressources et de ses forces, on devrait assurer, autant que possible, un accès personnel aux grandes voies maritimes.

Dans le cas où ceci ne pourrait être fait par une cession territoriale, on pourrait le faire, sans doute, par une neutralisation de certaines voies d'accès qui aurait les mêmes garanties que la paix elle-même. Avec des arrangements équitables aucune nation ne se verra coupée des libres voies du commerce mondial.

Et les voies maritimes doivent être libres aussi bien en fait qu'en droit. La liberté des mers est la condition *sine qua non* de la paix, de l'égalité et de la coopération.

Sans doute une refonte radicale de beaucoup des règles du droit international sera nécessaire pour rendre la mer véritablement libre et pratiquement ouverte en toutes circonstances à toute l'humanité. Mais le motif de tels changements est convaincant et impérieux. Il ne peut y avoir ni confiance, ni intimité entre les peuples du monde sans cela. Les rapports libres, continus, confiants, entre les nations sont une partie essentielle d'un régime de paix et de développement. Il ne doit pas être bien difficile de définir et d'assurer la liberté des mers si tous les Gouvernements du monde désirent sincèrement se mettre d'accord sur ce point.

C'est un problème étroitement lié à la limitation des armements navals et à la coopération des marines mondiales travaillant au maintien de la liberté et de la sécurité des mers. Et cette question de la limitation des armements navals ouvre la question plus vaste, et peut-être plus difficile, de la limitation des armées et de tous les préparatifs militaires. Quelque difficiles et délicates que puissent être ces questions, elles doivent être affrontées avec la plus grande franchise, et réglées dans un sincère esprit d'entente, si l'on veut que l'ange de la paix nous apporte un remède et qu'il demeure parmi nous. La paix ne peut être obtenue sans concessions ni sacrifices.

Il ne peut y avoir aucun sentiment de sécurité et d'égalité parmi les peuples, si des armements écrasants continuent d'être constitués de toutes parts. Les hommes d'Etat du monde doivent travailler en vue de la paix, comme ils ont travaillé jusqu'à présent en vue de la guerre; et les nations doivent accommoder leur politique à cette fin nouvelle comme

jusqu'à présent elles ont préparé l'impitoyable conflit de leurs vieilles rivalités.

La question des armements territoriaux et maritimes est la plus immédiatement et intensément pratique des questions qui concernent les destinées futures des nations et de l'humanité.

J'ai parlé sans réserve et de la manière la plus explicite de ces importants problèmes ; car c'était à moi de le faire, si l'anxieux désir que le monde a de la paix devait trouver quelque part le moyen de s'exprimer librement.

Peut-être suis-je la seule personne parmi les gouvernants des peuples du monde qui soit libre de parler et de tout dire. Je parle en tant qu'individu, mais naturellement je parle aussi comme le chef responsable d'un grand Etat, et j'ai confiance d'avoir dit ce que le peuple des Etats-Unis désire que je dise.

Ne puis-je ajouter que j'espère, que je crois fermement, parler aussi pour les amis de la liberté et de l'humanité dans toutes les nations? J'aimerais croire que je parle ici pour les masses silencieuses de l'humanité, pour ces foules, où qu'elles soient, à qui jusqu'à présent ont manqué le lieu et l'occasion de dire leur vraie pensée au sujet des morts et des ruines qu'elles voient s'accumuler sur les êtres et les foyers qui leur sont le plus chers. En faisant entendre que le peuple et le Gouvernement des Etats-Unis s'uniront aux autres nations civilisées pour garantir la pérennité de la paix sur les conditions que j'ai énoncées, je parle avec hardiesse et confiance : car tout homme capable de penser verra clairement dans cette promesse non une infraction aux traditions et à la politique de notre pays, mais plutôt un accomplissement de tout ce que nous avons professé, de tout ce à quoi nous nous sommes efforcés.

Je propose, pourrait-on dire, que les nations

s'accordent à adopter comme doctrine mondiale la doctrine du Président Monroe; qu'aucune nation n'essaye d'étendre sa puissance sur une autre nation, que toutes soient libres de déterminer leur propre régime, leur propre méthode de développement, sans entraves, sans menaces, sans dangers, les petites aussi bien que les grandes.

Je propose que toutes les nations évitent dorénavant de tramer des alliances qui les amèneraient à des compétitions de pouvoir, qui les emprisonneraient dans un réseau d'intrigues et d'égoïstes rivalités, et troubleraient leurs propres affaires par des influences étrangères. Le concert des Puissances ne connaît pas d'alliances. Quand tous s'unissent dans le même esprit et avec le même dessein, tous agissent dans l'intérêt commun et demeurent libres de vivre leur propre vie sous une commune protection.

Je propose le gouvernement par le consentement des gouvernés, cette liberté des mers que les représentants des États-Unis ont réclamée, de conférence internationale en conférence internationale, avec l'éloquence de disciples convaincus de la liberté, et cette mesure dans les préparatifs militaires qui fait des armées et des marines seulement une puissance d'ordre, et non un instrument d'agression et d'égoïste violence.

Tels sont les principes américains. Telle est la politique américaine. Nous n'en pourrions soutenir d'autres. Ce sont aussi les principes et la politique de tous ceux qui, dans tous les pays, regardent vers l'avenir; de toutes les nations modernes, de toutes les sociétés éclairées; ce sont les principes de l'humanité; il faut qu'ils prévalent.

DISCOURS DU PRÉSIDENT WILSON

au Congrès (3 février 1917).

L'Allemagne, revenant sur les assurances formelles données l'année précédente aux États-Unis, vient de déclarer la guerre sous-marine à outrance.

L'Amérique, soucieuse de défendre ses droits, est ainsi obligée de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne.

Elle espère encore que celle-ci revenant en fait sur sa décision dernière, la guerre pourra être évitée.

MESSIEURS DU CONGRÈS,

Le Gouvernement impérial allemand a, en date du 31 janvier, annoncé à mon Gouvernement et à ceux d'autres Puissances neutres, qu'il adopterait, à partir du 1er février, un mode d'emploi nouveau des sous-marins contre tout trafic maritime, cherchant à franchir certaines zones déterminées de la haute mer. Il est de mon devoir d'attirer votre attention sur ces faits.

Qu'il me soit permis de rappeler au Congrès que, le 8 avril dernier, le Gouvernement a adressé une note au Gouvernement impérial, à la suite du torpillage, sans avertissement, du vapeur *Sussex*, dont la perte a entraîné la mort de plusieurs citoyens des Etats-Unis. Dans cette note la déclaration suivante a été faite :

« Si le Gouvernement impérial allemand persiste à poursuivre contre les vaisseaux marchands, à

l'aide de ses sous-marins, une guerre sans répit et sans discernement, sans se préoccuper de ce que le Gouvernement des Etats-Unis doit considérer comme les lois sacrées et indiscutables du droit international et les principes du droit naturel, le Gouvernement des Etats-Unis est enfin amené à la conclusion qu'il n'y a pour lui qu'une voie à suivre.

« A moins que le Gouvernement impérial n'affirme immédiatement et n'effectue la cessation de la méthode présente de guerre sous-marine contre les navires transportant des marchandises ou des passagers, le Gouvernement des Etats-Unis ne pourra avoir le choix et devra rompre ses relations diplomatiques avec l'Empire allemand. »

En réponse à cette déclaration, le Gouvernement impérial a donné à notre Gouvernement l'assurance suivante :

« Le Gouvernement allemand est prêt à faire tout son possible pour limiter les opérations de guerre, pendant toute la durée de celle-ci, aux forces combattantes des belligérants, assurant ainsi la liberté des mers, un principe au sujet duquel le Gouvernement allemand croit être maintenant, comme toujours, d'accord avec le Gouvernement des Etats-Unis. Le Gouvernement allemand, guidé par cette idée, notifie au Gouvernement des Etats-Unis que les forces navales allemandes ont reçu les ordres suivants :

« D'accord avec les principes du droit de visite, de la recherche et de la destruction des vaisseaux de commerce, reconnus par le droit international, ces vaisseaux, dans et hors les zones déclarées de guerre, ne seront pas coulés sans avertissement préalable et sans que le sauvetage des existences humaines ne soit effectué, à moins que ces vaisseaux n'essayent de fuir ou de résister. »

Mais il ajoutait :

« Les neutres ne peuvent pas espérer que l'Allemagne, obligée de combattre pour son existence, restreigne, dans leur intérêt, l'emploi d'une arme efficace, s'il demeure permis à ses ennemis d'employer à volonté des méthodes de combat contraires aux règles du droit international. Une telle exigence serait incompatible avec les caractères de la neutralité, et le Gouvernement allemand est convaincu que le Gouvernement des États-Unis ne pense même pas à faire une pareille demande, sachant que le Gouvernement des États-Unis a fréquemment déclaré qu'il était décidé à faire respecter la liberté des mers, quels que soient les violateurs de cette liberté. »

Le Gouvernement des Etats-Unis a répondu le 8 mai, en prenant naturellement acte de ces assurances, mais en ajoutant :

« Le Gouvernement des Etats-Unis croit nécessaire de déclarer qu'il tient pour certain que le Gouvernement impérial n'entend pas impliquer que le maintien de sa nouvelle politique dépende, en quoi que ce soit, de la marche ou du résultat d'une négociation diplomatique entre le Gouvernement des Etats-Unis et tout autre Gouvernement belligérant, quoique certains passages de la note du Gouvernement impérial, en date du 4 mai, puissent paraître susceptibles de recevoir cette interprétation. De toutes manières, en vue d'éviter tout malentendu, le Gouvernement des Etats-Unis notifie au Gouvernement impérial qu'il ne peut, un instant, admettre, et bien moins discuter, l'hypothèse que le respect, par les autorités navales allemandes, des droits des citoyens américains, en haute mer, dépende le moins du monde de la conduite d'un autre Gouvernement envers les droits des neutres et des non-combattants. La responsabilité en la matière est personnelle, non collective, absolue, non relative. »

A cette note du 8 mai le Gouvernement impérial n'a pas répondu.

Le 31 janvier (mercredi de cette semaine) l'ambassadeur allemand a présenté au Secrétaire d'Etat, en même temps qu'une note courtoise, un mémoire qui contenait les déclarations suivantes :

« Le Gouvernement impérial ne doute pas que le Gouvernement des Etats-Unis ne comprenne la situation à laquelle l'Allemagne est acculée par les méthodes brutales de combat des Alliés, et par la détermination, qu'ils manifestent, de détruire les Puissances centrales ; les Etats-Unis comprendront en outre que les intentions des Alliés, récemment publiées, rendent à l'Allemagne la liberté d'action qu'elle réclamait dans la note adressée le 4 mai 1916 au Gouvernement des Etats-Unis. Dans ces circonstances, l'Allemagne répondra aux mesures illégales de ses ennemis en empêchant par la force, après le 1er février 1917, toute navigation, neutre ou non, de ou à destination de la France, l'Angleterre et l'Italie, dans la zone entourant ces pays et dans le bassin oriental de la Méditerranée. Tout bâtiment rencontré dans ces zones sera coulé. »

Je crois que devant cette déclaration qui, soudainement et sans avertissement d'aucune sorte, retire délibérément l'assurance solennelle donnée dans la note du Gouvernement impérial en date du 4 mai 1916, vous jugerez comme moi que notre Gouvernement n'a pas d'alternative compatible avec la dignité et l'honneur des Etats-Unis, et qu'il devra prendre l'attitude que, dans sa note du 8 avril 1916, il annonçait devoir prendre au cas où le Gouvernement allemand n'affirmerait et n'effectuerait pas l'abandon des méthodes de guerre sous-marine qu'il employait alors et auxquelles il a dessein de revenir. En conséquence, j'ai chargé le Secrétaire d'annoncer à Son Excellence l'Ambassadeur d'Allemagne, que toutes

relations diplomatiques sont rompues entre les Etats-Unis et l'Empire allemand et que l'Ambassadeur américain à Berlin sera immédiatement rappelé. Je lui ai, en conséquence, prescrit de remettre ses passeports à Son Excellence.

En dépit de cet acte inattendu du Gouvernement allemand, en dépit de ce brusque et très regrettable retrait des assurances données à notre Gouvernement, à l'un des moments de tension les plus critiques entre les deux Etats, je refuse de croire que ce soit l'intention des autorités allemandes de recourir en fait aux mesures qu'elles nous ont déclaré se sentir en droit d'adopter. Je ne puis me décider à croire que ces hommes n'auront aucun égard à la vieille amitié qui unit leur peuple au nôtre, ni aux engagements solennellement échangés entre nous, qu'ils détruiront les vaisseaux américains et causeront la perte de citoyens américains en s'acharnant à appliquer le barbare programme naval qu'ils ont annoncé vouloir adopter. Seuls des actes éclatants, palpables, pourront me faire croire cela, même maintenant.

Si cette confiance invétérée que j'ai en la sagesse et la prudence prévoyante de leurs desseins n'était malheureusement pas fondée, si des vaisseaux américains, si des vies américaines étaient en fait sacrifiés par leurs autorités navales en contravention des justes et raisonnables règles du droit international et des principes évidents d'humanité, je prendrai la liberté de revenir devant le Congrès demander que le pouvoir me soit donné d'user de tous les moyens qui seraient nécessaires pour la protection de nos marins et de nos citoyens, dans l'accomplissement de leurs tâches pacifiques et légitimes sur les mers.

Je ne saurais moins faire. Je suis assuré que tous les Gouvernements neutres prendront la même attitude. Nous ne désirons aucun conflit armé avec le

Gouvernement impérial allemand. Nous sommes les sincères amis du peuple allemand, et nous désirons ardemment rester en paix avec le Gouvernement qui le représente. Nous ne croirons pas qu'il nous soit hostile tant que nous ne serons pas obligés de le croire, et nous ne chercherons rien d'autre que la juste défense des droits indubitables de notre peuple. Nous ne désirons servir aucun dessein égoïste. Nous désirons seulement nous maintenir fidèles, en acte comme en pensée, aux principes immémoriaux de notre peuple, principes que j'ai cherché à exprimer dans mon discours au Sénat il y a quinze jours. Nous cherchons seulement à revendiquer notre droit à la liberté, à la justice, à la vie libre de contrainte.

Ceci constitue des principes de paix, non de guerre.

Dieu fasse que nous ne soyons pas, par des actes d'injustice voulus de la part de l'Allemagne, provoqués à défendre ces principes.

DISCOURS D'INAUGURATION

pour la deuxième Présidence (5 mars 1917).

> Exposé de la situation au peuple des États-Unis. Par les atteintes portées à ses droits essentiels, il est amené à s'armer, et peut-être à se défendre par la force.
>
> Il n'a aucune ambition particulière, il n'est animé d'aucun esprit de conquête.
>
> Il veut seulement, fidèle à ses traditions les plus sacrées, affirmer les principes d'une humanité affranchie.

Concitoyens,

Les quatre années qui se sont écoulées depuis le moment où je suis monté ici pour la première fois ont été remplies de décisions et d'actes du plus vital intérêt et ayant les plus vastes conséquences. Aucune période de notre histoire n'a peut-être été aussi prolifique en réformes importantes dans notre vie économique et industrielle, ni aussi remplie de modifications remarquables dans l'esprit et les mobiles de notre action politique. Nous avons essayé très attentivement de les ordonner, de corriger les erreurs et les abus les plus palpables de notre vie industrielle, d'affranchir et d'intensifier les manifestations de notre génie et de notre énergie nationale, enfin, d'élever la politique à une conception plus large des intérêts les plus essentiels de notre peuple.

Tout cela forme une histoire d'une variété et d'une grandeur singulières, mais je n'essaierai pas de la

passer en revue. Elle parle d'elle-même d'ailleurs et son retentissement croîtra à mesure que passeront les années.

Ce n'est pas le moment de regarder en arrière. Il importe, au contraire, de s'occuper des idées et des projets concernant le présent et l'avenir immédiat. Nous avons concentré notre attention et notre activité avec une intensité et un succès exceptionnels, sur les grands problèmes de la législation domestique que nous avons abordés au début de notre magistrature; mais d'autres questions se sont progressivement imposées à notre attention. Ces questions étaient étrangères à notre vie nationale, nous n'avions sur elles aucun contrôle, et cependant, malgré notre désir de nous en tenir éloignés, elles nous ont entraînés de plus en plus dans leur courant et sous leur influence. Il a été impossible de les éviter. Elles ont affecté la vie du monde entier; elles ont agité les hommes de partout, d'une passion ou d'une inquiétude inconnues. Il a été difficile d'étudier ces choses à tête reposée, quand la pensée de notre propre peuple fluctuait sous leur influence.

Nous sommes un peuple mélangé et cosmopolite. Nous sommes de la race de toutes les nations en guerre; les courants de nos idées, comme ceux de notre commerce, vont et viennent rapidement entre elles et nous, par toutes saisons. Dès son début, la guerre a inévitablement marqué nos esprits, nos industries, notre commerce, notre politique, notre action sociale. Rester indifférent ou indépendant était hors de question. Toutefois nous avons toujours eu conscience de n'être pas parmi les acteurs de cette guerre, et ce sentiment, en dépit de nombreuses divisions, nous a plus étroitement liés les uns aux autres.

Nous avons souffert de graves torts sur les mers, mais nous n'avons pas souhaité d'en commettre à

notre tour : nous sommes tout le temps restés conscients que nous nous tenions, en quelque sorte, en dehors, toute notre pensée fixée sur un intérêt supérieur aux fins immédiates de la guerre elle-même. Comme certains outrages qui nous étaient faits étaient devenus intolérables, nous avons continué à montrer clairement que nous ne souhaitions pour nous-mêmes que ce que nous étions prêts à réclamer pour toute l'humanité : des relations loyales, équitables, et la liberté de vivre hors d'atteinte de toute injustice organisée. C'est dans cet esprit et avec cette idée que nous sommes devenus de plus en plus conscients et certains que le rôle que nous désirions jouer était le rôle d'hommes résolus à défendre et affermir la paix.

Nous avons été obligés de nous armer pour faire valoir nos justes prétentions à un minimum de droit et de liberté d'action. Nous nous tenons fermes dans notre neutralité armée, puisqu'il semble que nous ne pouvons pas démontrer autrement ce sur quoi nous insistons et dont nous ne pouvons faire le sacrifice. Nous pourrons peut-être être amenés non par un désir ou un dessein personnels, mais par les circonstances, à affirmer, par des actes, nos droits tels que nous les entendons et à nous associer plus directement à la grande lutte qui se livre, mais rien ne changera notre pensée et notre but. Ils sont trop clairs pour qu'on puisse les rendre obscurs. Ils découlent trop naturellement des principes de notre vie nationale, pour qu'on les puisse altérer.

Nous ne désirons ni conquête, ni avantage ; nous ne souhaitons rien de ce qui pourrait n'être obtenu qu'aux dépens d'un autre peuple. Nous avons toujours professé une intention désintéressée et nous souhaitons ardemment l'occasion de prouver que nos affirmations sont sincères. Il y a encore bien des choses à faire, chez nous, pour épurer notre politique

et pour apporter une vitalité nouvelle à notre industrie nationale; nous les ferons dès que le temps et l'occasion le permettront. Mais nous nous rendons compte que les plus grandes choses qui restent à accomplir doivent avoir pour théâtre le monde entier, et que les grandes forces universelles de toute l'humanité doivent coopérer à la tâche. Nous préparons nos âmes à ces événements. Ils viendront dans le sillage même de la guerre et par eux la civilisation sera rétablie.

Nous ne sommes plus les simples citoyens d'un Etat. Les heures tragiques de trente mois d'une perturbation si profonde, ont fait de nous des citoyens du monde. Il ne peut y avoir de retour en arrière. Nos destinées nationales sont engagées, que nous le voulions ou non. Et toutefois nous ne cessons pas d'être Américains si nous restons fidèles aux principes dans lesquels nous avons été élevés. Ce ne sont pas les principes d'une nation ou d'un continent. Nous avons toujours proclamé qu'ils étaient les principes d'une humanité affranchie.

Voici donc les idées que nous représentons et soutiendrons, dans la guerre et dans la paix : toutes les nations ont un intérêt égal à la paix du monde et à la stabilité politique des peuples libres; elles ont une même part de responsabilité au maintien de cette paix et de cette stabilité; le principe essentiel de la paix est une réelle égalité de toutes les nations dans toutes les questions de droits et de privilèges; la paix ne peut reposer avec sécurité et justice sur un équilibre de forces armées ; les Gouvernements doivent puiser leur pouvoir légitime dans le consentement de ceux qu'ils gouvernent, et la pensée, la volonté, les forces communes à toute la famille des nations ne sauraient soutenir d'autre pouvoir; les mers doivent être également libres et sûres pour tous les peuples, suivant des règles établies par un

accord et un consentement unanimes ; et, autant que possible, tous doivent y avoir accès dans les mêmes conditions ; les armements nationaux doivent être limités aux nécessités d'ordre national et de sécurité domestique ; l'association d'intérêts et de forces de laquelle dépendra désormais la paix, impose à chaque nation le devoir de s'assurer que toute ingérence de ses propres citoyens dans un autre Etat, ayant pour but d'y encourager ou aider une révolution, sera rigoureusement et efficacement combattue et abolie.

Je n'ai pas besoin de discuter ces principes avec vous, mes concitoyens : ce sont les vôtres — ils font partie intégrante de votre esprit et des mobiles de vos actes. Ils fleurissent naturellement sur notre sol. Il y a là un programme de fins et d'actions que nous pouvons, que nous devons défendre.

Notre union s'est resserrée d'elle-même devant le feu qui incendie le monde. Dans cette flamme ardente nous espérons, avec l'aide de Dieu, être délivrés de toute faction et division, être purifiés des moindres bribes d'esprit de parti, de tout intérêt égoïste et nous trouver aux jours à venir, debout, au premier rang, dans la grandeur renouvelée de notre esprit et de notre fierté nationale. Que chaque homme s'assure que ce vœu sacré est bien dans son cœur, que les nobles desseins de la nation sont bien dans son esprit, qu'il est le maître de sa volonté et de ses désirs.

Je me suis levé, à cette place, et j'ai prononcé le serment solennel dont vous avez été les témoins, parce que le peuple des États-Unis m'a choisi pour remplir cet auguste mandat, parce qu'il a bien voulu me juger digne de diriger ses affaires. Je sais maintenant ce que comporte cette tâche. Je me rends parfaitement compte des responsabilités qu'elle implique. Je prie Dieu de me donner la sagesse et la

prudence nécessaires pour rester, dans l'accomplissement de mon devoir, fidèle à l'esprit de ce grand peuple. Je suis le serviteur de ce peuple et je ne puis réussir que s'il me soutient et me guide par sa confiance et ses avis.

Ce sur quoi je compterai, ce sans quoi tout avis, toute action resteraient sans effet, c'est l'unanimité de l'Amérique, d'une Amérique unie dans ses sentiments, dans ses desseins, dans sa conception du devoir, en l'occasion qui s'offre à elle de servir l'humanité. Nous aurons à nous défier de quiconque voudrait tirer des tâches et des besoins nouveaux du pays un bénéfice personnel, et le moyen d'accroître sa propre force.

Prenons garde à ce qu'aucune faction, aucune intrigue déloyale ne rompe l'harmonie ou ne trouble l'esprit de notre peuple. Prenons garde à ce que la fraude et la corruption ne se glissent aucunement dans notre Gouvernement. Tous unis dans la conception de notre devoir et dans la haute résolution de l'accomplir à la face du monde, consacrons-nous à la grande tâche que nous avons entreprise. Quant à moi, je réclame votre indulgence, votre encouragement, votre aide à tous.

La nuit qui obscurcit encore notre route se dissipera bientôt. Nous marcherons dans la lumière si nous soutenons notre caractère, celui-là même que nous avons souhaité manifester à l'opinion du monde, à tous ceux qui désirent l'exaltation de la liberté, de la justice et du droit.

DISCOURS DU PRÉSIDENT WILSON

au Congrès (2 avril 1917).

> Les États-Unis sont acculés à la guerre par les méthodes mêmes du Gouvernement allemand.
>
> La simple neutralité armée, n'étant plus efficace à sauvegarder les droits les plus évidents de toute vie humaine, ne suffit plus.
>
> Il s'agit désormais de s'opposer par la force aux prétentions d'une autocratie égoïste.
>
> Ce faisant, les États-Unis n'auront rien changé à leurs mobiles et à leurs buts premiers.
>
> Ennemis, non du peuple allemand, mais de la caste prussienne qui le dirige et qui se montre de plus en plus l'adversaire naturel de la liberté, les États-Unis aspirent toujours à fonder la paix future sur le concert des nations libres.
>
> Il s'agit, en somme, de rendre le monde habitable pour la démocratie.

MESSIEURS DU CONGRÈS,

J'ai convoqué le Congrès en session extraordinaire parce qu'il y a de sérieuses, de très sérieuses décisions politiques à prendre et à prendre immédiatement, et qu'il n'est ni constitutionnel ni admissible que j'assume la responsabilité de les prendre moi-même. Le 3 février dernier, je vous ai officiellement donné connaissance de la notification extraordinaire du Gouvernement impérial allemand, prévenant qu'à partir du 1er février, son dessein était de s'affranchir de toute retenue exigée par le droit et l'humanité, et de se servir de ses sous-marins pour

couler tout vaisseau qui essayerait d'approcher soit des ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, soit des côtes occidentales de l'Europe, soit de n'importe quel port de la Méditerranée qui se trouve sous le contrôle des ennemis de l'Allemagne. Au commencement de la guerre ce programme semble avoir été celui de la guerre sous-marine allemande, mais depuis le mois d'avril de l'an dernier, le Gouvernement impérial avait quelque peu contenu les commandants de sa flotte sous-marine, conformément à la promesse qu'il nous donna, alors : que les bateaux de passagers ne seraient pas coulés; que des avertissements préalables seraient donnés à tous les autres vaisseaux que les sous-marins tenteraient de détruire, à condition qu'ils n'offrent aucune résistance et ne tentent pas de fuir; et, qu'enfin, on aurait soin que les équipages trouvent au moins une sérieuse chance de sauver leur vie dans leurs embarcations. Ces sécurités étaient d'un effet médiocre et bien incertain, comme la suite le prouva dans des occasions déplorables, au cours de la besogne cruelle et inhumaine des sous-marins; mais une certaine retenue fut gardée.

La nouvelle politique rejeta toute restriction. Les vaisseaux de toutes sortes, quels que fussent leur pavillon, leur nature, leur cargaison, la destination de leur cargaison, leur service, ont été impitoyablement envoyés par le fond sans avertissement, sans une pensée de secours ou de pitié pour ceux qui étaient à bord des vaisseaux de neutres bienveillants, aussi bien que pour ceux qui étaient à bord des vaisseaux des belligérants. Même des vaisseaux hôpitaux, des vaisseaux apportant du secours aux populations dénuées et cruellement atteintes de Belgique, bien que pourvus d'un sauf-conduit, pour passer par les zones prescrites par le Gouvernement allemand lui-même, et bien que portant des marques distinctives et ne laissant aucun doute sur leur iden-

tité, ont été coulés avec le même manque insouciant de compassion. Le principe du droit international a précisément son origine dans l'effort qu'on tenta autrefois pour fonder des lois qui seraient respectées et observées sur les mers, où aucune nation n'avait de droits à la domination, où étaient les grandes routes libres du monde. Ce droit s'est donc établi par degrés et péniblement, donnant un résultat médiocre, lorsqu'on songe à tout ce qui a été fait, mais au moins avec une vue claire de ce que l'humanité désirait dans son âme et conscience. Le Gouvernement allemand a rejeté ce minimum sous prétexte de représailles et de nécessité, et parce qu'il ne pouvait employer sur mer d'autres armes que celles qu'il est impossible d'employer — comme il les emploie — sans jeter aux vents tout scrupule d'humanité ou de respect pour les ententes qui sont à la base des relations mondiales.

Je ne pense pas en ce moment aux pertes matérielles causées, quelque immenses et importantes qu'elles soient, mais seulement à la destruction complète et sans raison de tant de vies de non combattants, de femmes, d'enfants voyageant pour des motifs qui, même aux périodes les plus sombres de notre histoire moderne, ont toujours été jugés innocents et légitimes. Réparation peut être faite des dommages matériels mais non des vies des gens innocents et pacifiques. La méthode de guerre que les Allemands emploient actuellement contre le commerce est une méthode de guerre contre l'humanité. C'est une guerre contre toutes les nations. Des vaisseaux américains ont été coulés et des vies américaines ravies dans des conditions qui nous ont remués profondément, mais des vaisseaux et des citoyens d'autres nations neutres et amies ont été coulés et envoyés au fond des mers de la même manière. Il n'y a pas eu de distinction. Le défi est jeté à toute

l'humanité. Chaque nation doit elle-même décider comment elle y répondra. Le choix de notre réponse doit être fait avec la modération d'opinion et de jugement qui convient à notre caractère et à nos mobiles en tant que nation. Nous devons laisser de côté toute passion. Notre mobile ne sera pas la vengeance ou la victorieuse affirmation de la puissance matérielle du pays, mais une défense du droit, du droit de l'homme, dont nous sommes seulement un des champions. Quand j'ai parlé au Congrès le 26 février dernier, je pensais qu'il suffirait d'assurer par des armements nos droits de neutres, notre droit à nous servir des mers, en dépit d'interventions illégales, notre droit à protéger notre peuple contre des violences illégales, mais la neutralité armée semble aujourd'hui impossible, du fait que les sous-marins sont en effet des *hors la loi*. Quand on en fait l'usage qu'en font les Allemands contre la marine marchande, il est impossible à des vaisseaux de se défendre contre leurs attaques, dans les conditions où la loi des nations a prévu que les navires marchands auraient à se défendre contre des corsaires ou croiseurs qui sont des bateaux visibles pour la chasse à la surface des mers. Dans de telles conditions il est cruellement inévitable, la simple prudence ordonne, d'essayer de détruire l'ennemi avant même qu'il ait manifesté ses intentions. Il faut agir dès qu'on l'aperçoit si l'on veut agir.

Le Gouvernement allemand refuse complètement aux neutres le droit de se servir de leurs armes, dans les zones maritimes qu'il a prescrites, même pour défendre des droits qu'aucun écrivain moderne n'a jamais mis en doute. Ordre a été donné de considérer les hommes armés que nous avons placés sur nos navires marchands comme hors la loi, et de les traiter en pirates.

En mettant les choses au mieux, la neutralité

armée est de peu d'efficacité dans de tels cas. Devant de telles prétentions, loin d'être efficace elle est dangereuse. Elle est propre à amener ce qu'elle était destinée à empêcher. Elle doit certainement nous entraîner à faire la guerre sans avoir pour nous les droits et les moyens de défense des belligérants. Il y a une alternative que nous ne pouvons ni ne voulons choisir. Nous ne prendrons pas l'attitude de la soumission et nous ne souffrirons pas que les droits les plus sacrés de notre pays et de notre peuple soient méconnus et violés. Les torts contre lesquels nous nous dressons aujourd'hui ne sont pas des torts de peu d'importance. Ils attaquent le principe même de la vie humaine.

Avec le sens profond de l'acte grave que j'accomplis et du caractère tragique de la démarche que je fais, ainsi que de la lourde responsabilité qu'elle entraîne, mais obéissant sans hésitation à ce que je considère comme mon devoir constitutionnel, j'émets que le Congrès déclare :

Que la politique récente du Gouvernement impérial allemand n'est rien moins qu'une politique de guerre contre le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis;

Que les Etats-Unis acceptent officiellement l'état de guerre qu'on leur impose ainsi;

Qu'ils vont s'occuper immédiatement, non seulement à mettre le pays dans un plus parfait état de défense, mais aussi à lui faire produire tout ce qu'il peut, à employer toutes ses ressources dans le but d'amener le Gouvernement de l'empire allemand à traiter, et à finir la guerre.

Ce que ces déclarations impliquent est clair. Elles impliquent à l'avenir, la coopération la plus complète possible avec les Gouvernements actuellement en guerre avec l'Allemagne, et, en conséquence, l'ouverture des crédits financiers les plus larges pour

ces Gouvernements, afin que nos ressources s'ajoutent aux leurs dans la mesure du possible. Elles impliquent l'organisation et la réquisition de toutes les ressources matérielles du pays pour fournir les matériaux de guerre nécessaires à la nation, et cela de la manière la plus abondante en même temps que la plus économique et la plus effective. Elles impliquent un équipement immédiat et complet de notre marine à tous les points de vue, mais particulièrement en ce qui concerne la lutte contre les sous-marins ennemis. Elles impliquent l'addition aux forces armées des Etats-Unis déjà entretenues par la loi en prévision de la guerre, d'un contingent d'au moins 500.000 hommes choisis, à mon avis, d'après le principe du service militaire universel; elles impliquent aussi l'autorisation d'accroître ces forces, dans la suite, par l'addition de contingents égaux, aussitôt qu'on en aura besoin et qu'on pourra les instruire.

Elles impliquent enfin, naturellement, le vote de crédits adéquats couverts, je l'espère, par des impôts bien répartis, dans la mesure où on peut en frapper équitablement la génération actuelle. Je dis couverts par les impôts dans la mesure où cela peut être équitable, parce qu'il me semble qu'il serait peu avisé de baser les crédits qui nous seront maintenant nécessaires, entièrement sur de l'argent emprunté. C'est un devoir, j'y insiste respectueusement, de protéger autant que possible notre peuple contre les difficultés sérieuses et les maux que la charge causée par de larges emprunts serait propre à faire surgir. Tout en prenant des mesures pour l'accomplissement de nos desseins, nous devrons constamment avoir en vue la sage résolution de ne pas négliger, au milieu de notre propre préparation et de l'équipement de nos forces militaires, le devoir, car c'en est un très tangible, de fournir aux nations déjà en guerre

contre l'Allemagne, les matériaux qu'elles ne peuvent obtenir que de nous ou de notre aide. Elles sont sur le champ de bataille. Il faut les aider à y fournir leur plein effet. Je me permets de soumettre à vos Commissions, par la voie de quelques départements ministériels du pouvoir exécutif, des mesures pour l'accomplissement des divers desseins que j'ai mentionnés. J'espère que vous voudrez bien les considérer comme le fruit d'une mûre réflexion de la part de ceux sur qui, dans le Gouvernement, la responsabilité de la conduite de la guerre et de la sauvegarde de la nation pèsera le plus lourdement.

Tandis que nous accomplissons ces actes — ces actes profondément graves — montrons clairement au monde entier nos mobiles et nos buts. Les événements malheureux des deux derniers mois n'ont pas modifié ma manière de voir. Je ne crois pas que l'esprit de la nation ait été changé ou obscurci par eux. J'ai en ce moment les mêmes idées dans l'esprit que lorsque je me suis adressé au Sénat le 22 janvier, les mêmes que j'avais dans l'esprit quand je me suis adressé au Congrès le 3 février et le 26 février. Notre but, maintenant comme alors, est de défendre les principes de paix et de justice dans la vie du monde, contre un égoïste Gouvernement autocratique; et d'établir entre les peuples réellement libres et qui se gouvernent eux-mêmes un accord de desseins et d'action propre à assurer désormais le respect de ces principes. La neutralité cesse d'être possible ou désirable quand la paix du monde et la liberté de ses peuples sont en jeu; et ce qui menace cette paix et cette liberté, c'est bien l'existence de Gouvernements autocratiques soutenus par une force organisée dirigée uniquement par leur volonté et non par celle de leur peuple. Nous avons vu l'impossibilité de la neutralité dans de telles conditions. Nous sommes au début d'une ère qui affirmera que les mêmes prin-

cipes de conduite et de responsabilité pour les torts commis qu'observent individuellement les citoyens des Etats civilisés doivent aussi être observés par les nations et leurs Gouvernements. Nous n'avons pas eu de querelles avec le peuple allemand. Nous n'avons pour lui que des sentiments de sympathie et d'amitié. Ce n'est pas poussé par lui que son Gouvernement est entré en guerre. Ce n'est pas non plus à sa connaissance et avec son approbation que cette guerre a été décidée.

Cette guerre a été provoquée comme les guerres l'étaient aux anciens temps malheureux, quand les peuples n'étaient consultés en rien par leurs gouvernants, quand les conflits étaient provoqués et engagés dans l'intérêt de dynasties ou de petits groupes d'ambitieux accoutumés à se servir de leur prochain comme de gages ou d'instruments. Les nations qui se gouvernent elles-mêmes ne remplissent pas d'espions les Etats voisins; elles n'intriguent pas pour donner aux affaires quelque tournure critique qui puisse leur fournir l'occasion de frapper leur coup et de faire une conquête. De tels desseins ne peuvent être menés avec succès que dans l'ombre où nul ne se sent le droit de poser de questions. Des plans tendant à tromper un pays ou à peser sur lui, tracés avec ruse et suivis peut-être de génération en génération, ne peuvent être mis à exécution et rester ignorés que dans le secret des cours ou dans la discrétion absolue d'une classe privilégiée très restreinte. Ils sont heureusement impossibles là où l'opinion publique réclame avec insistance une connaissance complète des affaires nationales. Un accord solide pour la paix ne pourra jamais être maintenu que par l'association de nations démocratiques. Il n'est pas de Gouvernement autocratique en qui on puisse placer l'espoir qu'il sera fidèle à cet accord ou observera ces conventions. Il nous faut une ligue de

probité et une association d'opinion internationale. L'intrigue saperait les fondements de cette ligue. Des machinations nées au sein de petits groupes qui comploteraient ce qui leur plairait sans en rendre compte à personne seraient un ferment de corruption au cœur même de cette ligue. Seuls les peuples libres peuvent se tenir fermes jusqu'au bout dans leurs desseins et leur honneur, et préférer les intérêts de l'humanité au mesquin intérêt personnel.

Chaque Américain ne sent-il pas que les événements merveilleux et réconfortants qui ont eu lieu en Russie durant ces dernières semaines, affermissent notre espoir en ce qui concerne la paix future du monde? Ceux qui connaissent le mieux la Russie la savaient depuis toujours démocratique au fond, dans tout l'essentiel de ses habitudes, dans ses idées, dans toutes les relations privées qui traduisaient l'instinct naturel de son peuple, et sa manière ordinaire de comprendre la vie. L'autocratie couronnant le sommet de son édifice politique, quelque longtemps qu'elle ait duré et quelque terrible que fût l'effet de sa puissance, en réalité n'était point russe, ni par l'origine, ni par le caractère, ni par les desseins; et maintenant le grand et généreux peuple russe s'en est débarrassé et a joint sa puissance et sa majesté naturelles aux forces qui luttent pour la liberté du monde, pour la justice et pour la paix. Voilà l'associé qui convient à une ligue de probité.

Une des choses qui ont contribué à nous convaincre que l'autocratie prussienne n'était et ne pouvait pas être notre amie, c'est que, dès le début de la guerre actuelle, elle a rempli d'espions notre société sans méfiance, et nos ministères eux-mêmes, et qu'elle a fait naître partout de criminelles intrigues contre notre unité nationale, contre notre paix à l'intérieur et à l'extérieur, contre nos industries et notre commerce. Qui plus est, il est aujourd'hui avéré que des

espions étaient ici avant même que la guerre commençât.

Ce ne sont malheureusement pas des conjectures mais des faits, prouvés devant nos cours de justice, que les intrigues qui plus d'une fois ont failli compromettre notre paix et désorganiser les industries du pays ont été conduites à l'instigation, avec l'aide et même sous la direction personnelle des agents officiels du Gouvernement impérial, accrédités auprès du Gouvernement des Etats-Unis. Tout en réprimant les actes et en essayant de les empêcher de se renouveler, nous nous sommes efforcés de les interpréter aussi généreusement que possible, parce que nous savions qu'ils n'étaient pas causés par un sentiment d'hostilité à notre égard de la part du peuple allemand (qui, sans aucun doute, ignorait ces choses aussi bien que nous), mais qu'ils trouvaient leur cause dans les desseins égoïstes d'un Gouvernement qui agit à sa guise sans jamais en informer son peuple. Ces faits ont eu leur utilité : ils ont contribué à nous convaincre enfin que ce Gouvernement n'a pour nous aucun sentiment d'amitié sincère et qu'il a l'intention de troubler notre paix et notre sécurité à sa convenance. Qu'il ait l'intention de nous susciter des ennemis à nos propres frontières, c'est ce que la note adressée au Ministre allemand au Mexique et que nous avons interceptée, prouve avec une éloquente évidence.

Nous acceptons cette provocation d'hostilités parce que nous savons qu'un tel Gouvernement, employant de telles méthodes, ne pourra jamais devenir notre ami, et parce qu'en présence de cette puissance organisée, toujours aux aguets et prête à accomplir Dieu sait quels desseins, les Gouvernements démocratiques du monde ne pourront jamais jouir d'une vraie sécurité. Nous sommes sur le point de relever le gant, d'accepter la lutte avec cet ennemi naturel de

la liberté, et s'il le faut nous dépenserons toute la force du pays à réprimer et à annihiler ses prétentions et sa puissance. Maintenant que les faits nous apparaissent dépouillés de tout faux prétexte, nous sommes contents de nous battre pour la paix finale du monde, pour la libération de ses peuples — les peuples allemands compris — pour les droits des nations grandes et petites et pour le privilège qui doit s'étendre à tous les hommes de choisir leur genre de vie et leur mode de gouvernement. Le monde doit devenir un lieu sûr enfin pour la démocratie. Sa paix doit être établie sur les fondements éprouvés de la liberté politique.

Nous n'avons pas de buts égoïstes à atteindre. Nous ne désirons ni conquêtes, ni empire. Nous ne recherchons aucunes indemnités pour nous, aucunes compensations pour les sacrifices que nous ferons librement. Nous sommes seulement un des champions des droits de l'humanité, et nous serons satisfaits quand ces droits jouiront d'une sécurité aussi grande que la réalité le permet et que la liberté des nations pourra le leur assurer. Du fait que nous nous battons sans rancune et sans fins égoïstes, ne recherchant pour nous que ce que nous désirerons partager avec tous les peuples libres, j'ai confiance que nous conduirons nos opérations de guerre sans passion et que nous observerons nous-mêmes, avec une fierté pointilleuse, les principes de justice et de loyauté pour lesquels nous faisons profession de combattre.

Je n'ai pas parlé des Gouvernements alliés au Gouvernement impérial allemand, parce qu'ils ne nous ont pas fait la guerre et ne nous ont pas provoqués à défendre nos droits et notre honneur. Le Gouvernement austro-hongrois a, il est vrai, déclaré formellement sa pleine approbation, sa pleine acceptation des méthodes illégales et brutales de guerre sous-marine, que le Gouvernement impérial allemand a

ouvertement adoptées aujourd'hui; de sorte qu'il a été impossible à notre Gouvernement de recevoir le comte Tarnowski, l'Ambassadeur récemment accrédité auprès de notre Gouvernement par l'Autriche-Hongrie. Mais le Gouvernement de ce pays n'a pas en fait exercé des hostilités contre les citoyens des Etats-Unis sur les mers, aussi je prends la liberté, pour le moment du moins, d'ajourner la discussion de nos relations avec les autorités de Vienne. Nous n'entrons dans cette guerre que dans la mesure où nous y sommes manifestement obligés, lorsqu'il devient impossible de défendre nos droits autrement. En tant que belligérants il nous sera plus facile de nous conduire avec une haute idée de ce qui est juste et loyal, si nous agissons sans animosité, sans hostilité envers aucun peuple, sans le désir de lui causer des torts ou des dommages, mais seulement en opposition armée à un Gouvernement irresponsable qui a rejeté comme un forcené toute considération d'humanité et de droit.

Nous sommes, permettez-moi de le répéter, de sincères amis du peuple allemand, et nous ne désirons rien tant que le rétablissement de relations étroites avec lui, à notre mutuel avantage. Quelque difficile que cela puisse être pour lui de comprendre ce sentiment, il vient du fond du cœur. Si, pendant tous ces pénibles mois, nous avons supporté son Gouvernement actuel, c'est bien à cause de cette amitié que nous avons pour le peuple allemand, montrant une patience et une indulgence qui, sans elle, eussent été impossibles. Nous aurons heureusement une occasion de prouver cette amitié par notre attitude constante et nos actes envers ces millions d'hommes et de femmes d'origine allemande qui ont une sympathie héréditaire pour l'Allemagne, qui vivent au milieu de nous et qui partagent notre vie; nous serons fiers de manifester cette amitié à tous

ceux qui sont réellement loyaux envers leurs voisins et envers le Gouvernement à cette heure d'épreuve. La plupart d'entre eux sont des Américains aussi vrais et aussi loyaux que s'ils n'avaient jamais connu d'autre fidélité et d'autres devoirs. Ils s'uniront sans hésitation à nous pour décourager et réprimer les quelques-uns qui penseraient et voudraient agir autrement. Si nous rencontrons de la déloyauté nous la réprimerons avec fermeté et rigueur, mais je suis sûr que si elle se montre ce sera seulement çà et là, sans recevoir d'encouragements, sauf de la part de quelques rebelles mal intentionnés.

C'est un devoir pénible et accablant, Messieurs les Députés, que celui que j'ai accompli en vous parlant comme je viens de le faire. Il se peut que nous ayons devant nous de nombreux mois de cruelles épreuves et de sacrifices. C'est une chose effrayante que de conduire ce grand peuple pacifique à la guerre, à la guerre la plus terrible et la plus meurtrière de toutes. La civilisation même semble être en jeu; mais le droit est plus précieux que la paix, et nous nous battrons pour les choses qui nous tiennent le plus profondément au cœur, pour la démocratie, pour le droit qu'ont ceux qui se soumettent à une autorité d'avoir une voix dans leur propre gouvernement, pour les droits et la liberté des petites nations, pour l'empire universel du droit, basé sur un concert de tous les peuples libres qui amènera la paix et la sécurité pour toutes les nations et qui enfin affranchira le monde. A une telle tâche nous pouvons consacrer nos vies, nos fortunes, tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons, avec l'orgueil de savoir que le jour est venu où l'Amérique a le privilège d'employer son sang et sa force au service des principes qui l'ont fait naître, en vue de ce bonheur et de cette paix qu'elle a tant aimés. Dieu aidant, elle ne peut agir autrement.

DISCOURS DE M. WILSON A WASHINGTON

(**Monument Grounds, 14 juin 1917.**)

Exposé des ambitions allemandes.
Comment elles menacent toute l'Europe centrale et l'Asie elle-même.
De l'échec de ce rêve d'hégémonie dépendent la paix future du monde et la liberté même de l'Allemagne.
La cause de toute la démocratie est intimement engagée dans la lutte actuelle.

CONCITOYENS,

Nous savons maintenant clairement, comme nous le savions avant d'être nous-mêmes engagés dans cette guerre, que nous ne sommes pas l'ennemi du peuple allemand et qu'il n'est pas notre ennemi. Ce n'est pas le peuple allemand qui a été la cause de cette horrible guerre, ce n'est pas lui qui l'a désirée ou qui a souhaité que nous y soyons entraînés, et nous avons une vague intuition que nous défendons sa cause en même temps que la nôtre, comme lui-même s'en rendra compte un jour. Il est lui-même la proie de cette Puissance inique qui a ouvert ses hideuses serres et qui a fait couler notre sang.

Ce sont les maîtres militaires de l'Allemagne, qui d'ailleurs se sont également montrés les maîtres de l'Autriche-Hongrie, qui ont déclaré la guerre. Ces hommes n'ont jamais considéré les nations comme des peuples composés d'hommes, de femmes et d'enfants faits de la même chair et du même sang

qu'eux-mêmes, pour qui et par qui les Gouvernements existaient. Ils les considéraient seulement comme des organisations aptes à donner un rendement et qu'ils pouvaient, par la force ou l'intrigue, plier ou corrompre pour servir leurs desseins. En particulier, ils considéraient les petits Etats et les peuples faciles à écraser par la force comme leurs outils naturels et les instruments de leur domination.

Ils avaient depuis longtemps déclaré ouvertement leurs desseins. Les hommes d'Etat des autres nations, pour qui ces desseins étaient incroyables, accordaient peu d'attention à ce que les professeurs allemands commentaient du haut de leur chaire et à ce que les écrivains allemands établissaient aux yeux du monde comme le but de la politique allemande; ils considéraient cela comme le rêve d'esprits détachés des choses pratiques, comme une absurde conception, toute personnelle, de la destinée de l'Allemagne, plutôt que comme les desseins réels de gouvernants responsables. Mais, pendant tout ce temps, les maîtres de l'Allemagne savaient quels plans concrets, quelles intrigues déjà avancées se cachaient sous ce que les professeurs et les écrivains disaient, et ils avaient la satisfaction de pousser leurs affaires sans être inquiétés, remplissant de princes allemands les trônes des Etats balkaniques, mettant des officiers allemands au service de la Turquie, développant des plans de sédition et de révolte aux Indes et en Egypte et allumant des querelles en Perse.

Les exigences de l'Autriche envers la Serbie n'étaient qu'un détail dans le plan qui englobait l'Europe et l'Asie, de Berlin à Bagdad. Les Allemands espéraient que l'Europe ne se révolterait pas devant ces exigences; mais, qu'elle se révoltât ou non, ils avaient l'intention d'obtenir leur exécution. Car ils se croyaient assez prêts pour ne pas craindre

l'issue d'une lutte. Leur plan était d'établir une ceinture de force militaire allemande et un contrôle politique au centre même de l'Europe, et au delà de la Méditerranée jusqu'au cœur de l'Asie; et l'Autriche-Hongrie devait leur servir d'instrument dans leur jeu, aussi bien que la Serbie, la Bulgarie, la Turquie et les importants états orientaux. En fait, l'Autriche-Hongrie devait faire corps avec l'empire central allemand, englobée et dominée par les mêmes forces et les mêmes influences qui cimentèrent entre eux les Etats d'Allemagne.

Ce rêve prit son origine à Berlin. Il ne pouvait la prendre ailleurs. Il rejetait entièrement l'idée de solidarité de race. La libre option des peuples ne jouait aucun rôle dans ce projet d'enchaîner ensemble des unités ethniques ou politiques que la force seule pourrait maintenir unies. Et Berlin a de fait réalisé la plus grande partie de ce plan stupéfiant.

Regardez où en sont les choses. L'Autriche se sentant à leur merci, a, depuis le début de la guerre agi non de sa propre initiative ou d'après le désir de ses peuples, mais sur les ordres de Berlin. Son peuple désire la paix, mais ne peut l'obtenir sans que, Berlin le permette. Ce qu'on appelle les Puissances centrales n'est au fond qu'une Puissance unique. La Serbie serait à sa merci, si l'Allemagne cessait un instant d'être occupée de tous côtés. La Bulgarie a acquiescé à sa volonté. La Roumanie est envahie par des armées turques que les Allemands ont dressées au service de l'Allemagne, et les canons des vaisseaux de guerre allemands, dans le port de Constantinople, rappellent constamment aux hommes d'Etat turcs qu'ils n'ont pas le choix de refuser les ordres de Berlin.

Le filet est tendu depuis Hambourg jusqu'au golfe Persique. N'est-il pas facile de comprendre l'ardent désir de paix que Berlin a manifesté dès l'instant où le piège a été dressé et a eu joué? « La paix, la paix,

la paix, » a été le refrain de son ministère des affaires étrangères depuis un an et plus, l'initiative de ces conversations ne venant pas de l'Allemagne, mais des nations où elle juge qu'elle a la haute main aujourd'hui. Une faible partie de ces conversations a été publique, mais la majeure partie a eu lieu secrètement par toutes sortes de voies. Cela m'est parvenu sous des formes multiples, mais sans dévoiler jamais les conditions que le Gouvernement allemand consentirait à accepter.

Ce Gouvernement possède d'autres gages de valeur, outre ceux que j'ai mentionnés. Quoique sa griffe se relâche un peu, elle tient encore une importante partie de la France et la Belgique, pour ainsi dire, tout entière. Les armées de ce Gouvernement serrent de près la Russie et couvrent entièrement la Pologne. Il ne peut avancer et n'ose reculer. Il voudrait régler ses affaires avant qu'il soit trop tard et il lui reste peu à offrir en échange de la livre de chair humaine qu'il exige. Les maîtres militaires sous la domination desquels l'Allemagne saigne, voient très bien à quelle situation le sort les a amenés : s'ils reculent ou si on les repousse tant soit peu, leur puissance à l'extérieur et à l'intérieur s'effondre. En ce moment c'est leur puissance à l'intérieur qui les préoccupe le plus, c'est elle qui se dérobe sous leurs pieds.

Une terrible peur a étreint leur cœur. Ils n'ont qu'une chance de sauver leur force militaire ou même leur dominante influence politique. S'ils peuvent amener la paix maintenant, avec l'avantage marqué qu'ils ont encore, ils seront justifiés aux yeux du peuple allemand, ils auront obtenu par la force ce qu'ils avaient promis d'en obtenir, — une immense expansion de la puissance allemande et un développement considérable des débouchés de l'industrie et du commerce allemands. Leur prestige sera

assuré et avec leur prestige leur puissance politique. S'ils échouent, leur peuple les rejettera. Un gouvernement responsable envers le peuple lui-même s'établira en Allemagne, comme cela s'est passé en Angleterre, aux Etats-Unis, en France, dans tous les grands pays de notre époque, sauf en Allemagne. S'ils réussissent, ils n'ont rien à craindre, mais l'Allemagne et le monde sont perdus. S'ils échouent, l'Allemagne est sauvée et le monde aura la paix. S'ils réussissent, l'Amérique tombera sous le coup de leur menace et nous, et tout le reste du monde, devrons rester armés, comme eux, et devrons nous préparer à leur prochaine agression. S'ils échouent, le monde pourra s'unir pour la paix et l'Allemagne pourra entrer dans cette union.

Comprenez-vous maintenant ces nouvelles intrigues pour la paix, et comprenez-vous pourquoi les maîtres de l'Allemagne n'hésitent pas à employer toutes les méthodes qui leur donnent l'espoir d'atteindre leur but, et de tromper les nations? Car leur grand dessein est bien maintenant de tromper tous ceux qui, de par le monde, représentent les droits des peuples et le gouvernement des peuples par les peuples, car ils voient quelle puissance immense la cause de la justice et du libéralisme acquiert dans cette guerre. Ils emploient des libéraux dans leurs entreprises. Qu'ils réussissent et ces hommes, aujourd'hui leurs instruments, seront alors réduits en poussière sous le poids du grand empire militaire. Les révolutionnaires de Russie seront coupés de tout secours et de toute coopération possibles de la part de l'Europe occidentale, et une contre-révolution naîtra, que les Allemands soutiendront. L'Allemagne elle-même perdra sa chance de liberté et toute l'Europe s'armera pour la prochaine lutte finale.

L'affreuse intrigue est menée dans notre pays avec non moins d'activité qu'en Russie et que dans tous

les pays de l'Europe où les agents et les dupes du Gouvernement impérial allemand peuvent avoir accès. Ce Gouvernement a ici de nombreux porte-parole dans tous les milieux. Ils ont appris à être prudents. Ils ne font rien d'illégal. Ils se bornent à émettre une opinion, non à fomenter une sédition. Ils proclament les desseins libéraux de leurs maîtres et déclarent que cette guerre n'est qu'une guerre étrangère qui ne menace l'Amérique ni dans son territoire ni dans ses institutions. Ils donnent à l'Angleterre le premier rôle et parlent de l'ambition qu'elle aurait d'affermir son empire économique à travers le monde. Ils font appel à notre ancienne tradition d'isolement, et essayent de saper la base du Gouvernement en faisant profession de fidélité à ses principes.

Mais ils ne réussiront pas. Chacune de leurs paroles sonne faux. Les faits sont patents pour le monde entier, et nulle part autant qu'aux États-Unis où nous avons l'habitude de discuter des faits et non des sophismes. Et le grand fait qui domine tous les autres est que cette guerre est une guerre faite par les peuples pour la conquête de la liberté, de la justice, de l'autonomie, enfin généralisées dans le monde entier, une guerre destinée à assurer la paix du monde pour les nations qui l'habitent, l'Allemagne comme les autres. Le choix nous est donné de dévoiler toutes ces hypocrisies, ces tromperies tangibles, ces déguisements de la force brutale, et d'aider à libérer le monde, ou de nous tenir à part, de souffrir que le monde soit dominé par la seule force des armes, par les volontés arbitraires de ceux qui se sont institués les maîtres, enfin par la nation qui peut entretenir les plus puissants contingents, les armements les plus formidables, et une force que le monde ne peut égaler et devant laquelle la liberté politique doit péricliter et disparaître.

Il n'y avait qu'un choix de possible pour nous. Nous l'avons fait et malheur à l'homme ou aux hommes qui essayent d'entraver notre action à cette heure de grande décision, où chaque principe qui nous tient le plus à cœur doit être revendiqué et affermi pour le salut de la nation. Nous sommes prêts à plaider à la barre de l'histoire et notre drapeau n'en aura que plus de lustre. Une fois de plus nous défendrons avec nos vies et nos biens, la grande conviction que nous avons héritée et une gloire nouvelle illuminera la face de la nation.

RÉPONSE DES ÉTATS-UNIS AU PAPE

(28 août 1917.)

Les intentions les plus pacifiques et généreuses se heurtent à la brutalité des faits.

Le simple retour au *statu quo* est rendu impossible par la fausseté et la soif de puissance du Gouvernement allemand.

Aux peuples des empires centraux de prouver que leurs desseins sont justes et loyaux. Les États-Unis, parfaitement désintéressés, y accéderont.

La réponse du Président des États-Unis à la note du Pape a été envoyée par l'entremise de l'Ambassade des États-Unis à Londres. Elle est conçue dans les termes suivants :

« En accusant réception à Sa Sainteté le Pape de sa communication aux peuples belligérants, le Président des Etats-Unis a chargé le Secrétaire d'Etat de faire la réponse suivante :

« Tout esprit qui n'a pas été aveuglé, tout cœur qui n'a pas été endurci par cette terrible guerre ne peut manquer d'être touché par cet appel émouvant de Sa Sainteté le Pape, de sentir la dignité et la force des mobiles humains et généreux qui l'ont inspiré, et de souhaiter avec ardeur qu'on marche vers la paix par la voie qu'il nous indique avec tant de persuasion. Mais ce serait folie de suivre ce chemin s'il ne conduit pas réellement au but qu'il propose. Notre réponse doit être basée sur les faits bruts et sur rien d'autre. Ce n'est pas un simple

armistice que le Pape désire, c'est une paix stable et durable. Il ne faut pas que nous ayons à repasser par de telles épreuves et ce qui nous en garantira doit être examiné sérieusement et froidement.

« Sa Sainteté propose, en substance, le retour au *statu quo ante bellum*, un oubli général des torts causés, le désarmement et un concert des nations basé sur l'acceptation du principe d'arbitrage. Il propose d'établir la liberté des mers au moyen d'une entente analogue, et que les revendications territoriales de la France et de l'Italie, les problèmes complexes des Balkans et la restauration de la Pologne soient réglés par conciliation, conformément au nouvel esprit d'une telle paix, en prenant en juste considération les aspirations des peuples dont les destinées et les attaches politiques seront mises en question.

« Il est manifeste qu'une partie de ce programme ne peut être mise avec succès à exécution, si le retour au *statu quo ante bellum* ne fournit pas une base ferme et satisfaisante. Le but de cette guerre est de délivrer les peuples libres de la menace et de l'emprise d'une vaste organisation militaire, dirigée par un Gouvernement irresponsable, qui, ayant comploté secrètement la domination du monde, a tenté d'y arriver sans considération pour les obligations sacrées des traités ou la longue pratique et les principes de tout temps vénérés du droit et de l'honneur international; d'un Gouvernement qui a choisi son heure pour la guerre; qui a attaqué férocement et soudainement; qui ne s'est arrêté devant aucune considération de droit ou de pitié; qui a inondé un continent entier d'une marée de sang, non seulement du sang des soldats, mais du sang d'innocentes femmes, du sang des enfants, du sang des malheureux sans défense; et qui se dresse encore maintenant, frustré de son dessein premier mais non pas

vaincu, l'ennemi des quatre-cinquièmes du monde.

« Cette Puissance n'est pas le peuple allemand, c'est le maître impitoyable de l'Allemagne. Peu nous importe de savoir comment ce peuple est tombé sous sa loi, comment il s'est soumis à sa fantaisie du jour, à la domination de ses longs desseins. Mais c'est notre devoir d'empêcher que l'histoire du reste du monde soit livrée plus longtemps à ses caprices.

« Procéder à faire la paix avec une telle Puissance, sur les données proposées par Sa Sainteté le Pape, impliquerait à notre avis que cette Puissance récupérerait son énergie dépensée et continuerait sa politique ; cela rendrait nécessaire la création d'une ligue permanente et hostile de nations contre le peuple allemand qui est l'instrument de cette Puissance ; cela aurait pour résultat d'abandonner la naissante Russie aux intrigues, aux interventions subtiles de tous genres et à une contre-révolution que le Gouvernement allemand tenterait certainement d'accomplir par le jeu des influences néfastes qu'il a rendues familières au monde. La paix peut-elle être basée sur une restitution de puissance consentie au Gouvernement allemand ou sur la parole d'honneur qu'il pourrait engager dans la conclusion d'un traité de paix ou d'un arrangement nouveau?

« Les hommes d'Etat responsables de partout doivent maintenant se rendre compte, s'ils ne l'ont pas fait jusqu'ici, qu'aucune paix ne peut reposer avec sécurité sur des restrictions politiques ou économiques dont le but est de favoriser certaines nations, d'en mutiler ou d'en entraver d'autres, et cela par représailles, par vengeance d'aucune sorte, en somme, par volonté de nuire.

« Le peuple américain a subi d'intolérables torts de la part du Gouvernement impérial allemand, mais il ne désire aucunes représailles contre le peuple allemand qui a lui-même souffert toutes sortes de maux

dans cette guerre qu'il n'a pas voulue. Le peuple américain a la conviction que cette paix doit reposer sur les droits des peuples non sur les droits des Gouvernements; sur les droits des peuples, grands ou petits, faibles ou puissants, sur le même droit à la liberté, à la sécurité, à l'autonomie, et à une participation, dans des conditions justes, aux avantages économiques du monde, les peuples allemands étant naturellement compris, comme les autres, à la condition qu'ils se contentent de l'égalité sans chercher la domination.

« La pierre de touche de tout plan de paix est la suivante : est-il basé sur la bonne foi de tous les peuples intéressés, ou est-il basé simplement sur la parole d'un Gouvernement ambitieux et intrigant, d'une part, et sur celle d'un groupe de peuples libres de l'autre? C'est là la question décisive, c'est celle qui porte sur le fond des choses, et qu'il faut poser.

« Les desseins des États-Unis dans cette guerre sont connus du monde entier, de tous les peuples auxquels on laisse parvenir la vérité. Point n'est besoin de les exposer de nouveau. Nous ne recherchons aucun avantage matériel quel qu'il soit. Nous croyons que des torts intolérables ont été causés, durant cette guerre, par la force brutale et furieuse du Gouvernement impérial allemand, et qu'ils doivent être réparés — mais non au prix de la souveraineté d'aucun peuple — plutôt en réaffirmant la souveraineté de ceux qui sont faibles comme de ceux qui sont forts. Nous considérons que les indemnités et contributions de guerre, le démembrement des empires, l'établissement de ligues économiques égoïstes et exclusives, ne servent à rien, et, en fin de compte, sont pires qu'inutiles : ils ne peuvent être la base convenable d'une paix quelle qu'elle soit et *à fortiori* d'une paix durable. Cette paix doit être

fondée sur la justice, la bonne foi et les droits communs à toute l'humanité.

« Nous ne pouvons pas accepter la parole des maîtres actuels de l'Allemagne comme une garantie de quoi que ce soit de durable, à moins que la volonté et les desseins du peuple allemand ne l'appuyent formellement et que les autres peuples du monde aient de ceci des preuves concluantes, qu'ils puissent accepter. Sans de telles garanties il n'y a pas d'hommes, pas de nation qui pourraient aujourd'hui compter sur les traités de paix, les ententes de désarmement, les contrats pour la substitution de l'arbitrage à la force, les arrangemeuts territoriaux, la reconstitution des petites nations, si ces traités étaient passés avec le Gouvernement allemand. Il nous faut attendre que les grands peuples des empires centraux donnent quelque preuve évidente de leurs desseins. Dieu fasse que cette preuve soit vite fournie, et qu'elle soit telle qu'elle rende à tous les peuples confiance dans la bonne foi des nations et dans la possibilité d'une paix unanime.

Robert LANSING,

Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique.

DISCOURS

prononcé par le Président Wilson au Congrès

(4 décembre 1917.)

> Revue générale des buts de guerre des États-Unis.
> Ils veulent réduire les forces iniques qui troublent la paix du monde, instaurer le règne de la justice pleine et entière, pour tous, sur tous les points.
> Ni annexions, ni indemnités de guerre ; mais des torts scandaleux à réparer.
> Cela fait, aucune intervention dans le régime intérieur des différents pays.
> La conscience des hommes libres de partout saura s'affirmer en son temps, comme elle l'a fait en Russie.
> Nos intentions restent irréprochables envers nos ennemis comme envers nos amis.

Messieurs les Députés,

Il y a huit mois que j'ai eu l'honneur de vous adresser la parole pour la dernière fois. Ces huit mois ont été riches en événements dont les conséquences sont graves et capitales pour nous. Je n'essayerai pas de narrer ni même de résumer ces événements. Les détails pratiques du rôle que nous avons joué vous seront exposés dans les rapports des ministères. Je parlerai simplement de la perspective qu'offrent en ce moment les grandes circonstances actuelles, de nos devoirs présents et des moyens immédiats de réaliser les buts qui seront toujours les nôtres.

Je ne recommencerai pas à discuter les causes de

la guerre. Les torts intolérables qui nous ont été causés par les maîtres sinistres de la Germanie sont depuis longtemps trop évidents et trop odieux à tout Américain véritable, pour avoir à être répétés. Mais je vous demanderai de considérer à nouveau, avec une sérieuse attention, nos buts et les moyens que nous comptons employer pour les réaliser; car l'objet de la discussion est l'action, et notre action doit tendre vers des buts bien définis.

Notre but est naturellement de gagner cette guerre, et nous ne nous laisserons pas ralentir ou détourner de ce but avant la victoire. Mais il importe de poser cette question et d'y répondre. « Quand considérerons-nous la guerre comme gagnée? »

UNIS DANS NOS VUES ET DANS NOS INTENTIONS

Il est un point de vue auquel il n'est pas nécessaire de considérer cette question fondamentale. Je ne mets pas en doute que le peuple américain sache pourquoi nous faisons la guerre, et quelle doit être l'issue de cette guerre pour qu'on puisse y voir la réalisation de nos desseins. En tant que nation nous sommes unis dans nos vues et dans nos intentions. J'accorde peu d'attention à ceux qui me disent le contraire. J'entends bien quelques dissentiments. Qui ne les entend? J'entends les critiques et les clameurs d'importuns bruyants et inconsidérés. Je vois également, çà et là, des hommes se lancer dans un effort impuissant et déloyal contre la force calme et invincible de la nation. J'entends discuter la paix par des hommes qui ne comprennent ni sa nature, ni comment nous pourrons y arriver avec le front haut et l'âme fière. Mais je sais qu'aucun de ces hommes ne parle au nom de la nation. Ils n'atteignent au cœur de rien. On peut impunément les laisser s'agiter leur heure, puis tomber dans l'oubli.

Mais à un autre point de vue je considère qu'il est nécessaire que nous, qui sommes ici au siège de l'action, nous disions nettement ce que nous considérons être le but de la guerre, et le rôle que nous entendons jouer lorsqu'on réglera les profonds problèmes qu'elle pose. Nous sommes les porte-parole du peuple américain et il a le droit de savoir si ses intentions sont les nôtres. Il désire la paix par l'écrasement du mal, par la suprême défaite de toutes les forces iniques qui rompent la paix et la rendent impossible, et il désire savoir jusqu'à quel point notre pensée se confond avec la sienne et quelle action nous avons en vue. Ceux qui désirent la paix au prix de n'importe quel compromis excitent une impatience profonde et indignée chez lui; mais il perdra également patience avec nous si nous ne lui déclarons pas nettement quels sont nos buts et les plans que nous faisons pour essayer de conquérir la paix par les armes.

LA JUSTICE POUR TOUTES LES NATIONS

J'ai la conviction que je parle au nom du peuple américain quand je dis les deux choses suivantes. D'abord qu'il faut que cette chose intolérable dont les maîtres de l'Allemagne nous ont montré la face hideuse, que cette menace de la force combinée à l'intrigue qui nous apparaît aujourd'hui comme la puissance germanique, que cet être sans conscience, sans honneur, incapable de participer à un accord pacifique, soit abattu et que, si on ne l'annihile pas, au moins on l'isole de tout commerce amical avec les nations. Ensuite, que, lorsqu'on aura vaincu cette force germanique et que le temps sera venu de discuter la paix — quand le peuple allemand aura des porte-parole dignes de foi et quand ces députés seront prêts à accepter au nom de leur

peuple l'opinion unanime des nations sur ce qui sera désormais la base du droit et de tous les accords nécessaires à la vie du monde — alors nous paierons volontiers, joyeusement, de bon cœur, le prix qu'il faudra pour la paix. Nous savons quelle sera la valeur de cette paix. Ce sera la justice pleine et entière, la justice sur tous les points, la justice pour toutes les nations, pour nos ennemis comme pour nos amis, que le règlement final devra rendre.

Comme moi, vous percevez au loin la voix de l'humanité. Elle se fait chaque jour plus forte, plus articulée, plus persuasive; et elle sort du cœur de chaque homme. Elle répète que la guerre ne se terminera pas par une vengeance d'aucune sorte; qu'aucune nation, qu'aucun peuple ne doit être dépouillé ou puni du fait que les maîtres irresponsables d'un seul pays se sont plongés dans un crime abominable. C'est cette idée que l'on exprime par la formule: « Ni annexions, ni contributions, ni indemnités de châtiment. » Mais, justement parce que cette formule exprimait crûment le jugement instinctif de la masse sur ce qui est bien, les maîtres de l'intrigue allemande s'en sont abondamment servis pour égarer le peuple russe — et tout autre peuple que leurs agents pouvaient atteindre, — afin d'essayer d'amener une paix prématurée, avant que l'autocratie ait reçu sa suprême et convaincante leçon, avant que les peuples du monde voient leurs destinées remises entre leurs propres mains.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX

Mais le fait qu'un mauvais usage a été fait d'une idée juste n'empêche pas d'en faire ensuite bon usage. Les vrais amis de cette idée devraient la défendre. Qu'on répète qu'il faut démontrer à l'autocratie l'entière futilité de ses revendications de puissance

ou de domination dans le monde moderne. Il est impossible d'appliquer n'importe quelle règle de justice tant que des forces, comme celles que les maîtres actuels de l'Allemagne dirigent, ne sont pas arrêtées et vaincues. Tant qu'elles demeureront, le droit ne pourra pas devenir l'arbitre et le pacificateur des nations. Mais quand elles seront vaincues — ce qui, avec la grâce de Dieu, arrivera un jour — nous serons enfin libres de faire une chose sans précédent et l'heure est venue de déclarer nettement nos intentions à ce sujet. Nous serons libres de donner pour bases à la paix la générosité et la justice, en rejetant toute revendication égoïste de privilège même au profit des vainqueurs.

Qu'il n'y ait pas de malentendus. Notre tâche actuelle et immédiate est de gagner la guerre, et rien ne nous détournera de cette tâche avant son entier accomplissement. Toutes les forces et toutes les ressources que nous possédons, ressources en hommes, en argent, en matériaux, y sont consacrées et continueront à l'être jusqu'à l'achèvement de cette tâche. Je conseille à ceux qui désirent amener la paix avant l'accomplissement de ce dessein d'aller porter leurs avis ailleurs. Nous ne les envisagerons même pas. Nous ne considérerons la guerre comme gagnée que quand le peuple allemand, par l'intermédiaire de représentants dûment accrédités, nous fera savoir qu'il est prêt à accepter un accord basé sur la justice et à réparer les torts que ses maîtres ont causés.

Ils ont causé à la Belgique des torts qui demandent réparation. Ils ont établi une domination sur d'autres territoires et sur d'autres peuples que les leurs — sur le grand empire d'Autriche-Hongrie, sur les états balkaniques jusqu'alors libres, sur la Turquie et jusqu'en Asie — domination qui doit cesser.

LA PROSPÉRITÉ DE L'ALLEMAGNE EN TEMPS DE PAIX

Nous ne nous sommes pas plaints de la prospérité que l'Allemagne acquérait par son adresse, par son travail, par sa science, par ses initiatives; nous n'avons pas essayé de nous y opposer mais l'avons plutôt admirée. Elle s'était créé, pour son commerce et son influence, un véritable empire que la paix du monde assurait. Nous ne demandions pas mieux que d'accepter les rivalités en matière d'industrie, de science, de commerce que sa prospérité nous suscitait, et nous ne demandions pas mieux que d'y résister ou d'y succomber selon que nous aurions ou non l'intelligence et l'habileté de les surpasser. Mais au moment où elle avait manifestement remporté ses triomphes pacifiques, l'Allemagne les méprisa et voulut établir à leur place ce que le monde ne supportera plus qu'on établisse, une domination politique et militaire obtenue par les armes et destinée à déposséder, lorsqu'elle ne pouvait les surpasser, les rivaux qu'elle craignait et détestait le plus.

La paix que nous ferons doit remédier à ces maux. Il faut qu'elle délivre de la conquête et de la menace prussiennes ce qui était autrefois les belles provinces et les populations heureuses de la Belgique et du Nord de la France, mais il faut qu'elle délivre aussi les peuples de l'Autriche-Hongrie, les peuples des Balkans, les peuples de Turquie, en Europe comme en Asie, de l'autorité impudente d'un étranger, de cette autocratie prussienne militaire et économique. Nous devons à nous-mêmes, toutefois, de déclarer que nous ne désirons aucunement altérer ou remanier l'empire Austro-Hongrois. La manière dont il dirige sa vie nationale, au point de vue industriel ou politique, ne nous regarde pas. Nous n'avons ni l'intention, ni le désir de lui imposer nos vues. Nous

désirons seulement voir ses intérêts de toute espèce, grands ou petits, entre ses propres mains. Nous aurons l'espoir d'assurer aux peuples de la péninsule des Balkans et à ceux de l'empire turc le droit et la facilité d'assurer leurs vies et leurs fortunes contre toute oppression et toute injustice, et contre la tyrannie des cours ou des partis étrangers.

Et notre attitude et nos intentions en ce qui concerne l'Allemagne sont identiques. Nous avons l'intention de ne faire aucun tort à l'empire allemand et de n'intervenir en rien dans ses affaires intérieures. Nous considérerions de tels desseins comme absolument injustifiables, absolument contraires aux principes que nous avons déclaré être nos principes directeurs et que nous estimons les plus sacrés de notre vie nationale.

Les hommes que le peuple allemand a choisis pour maîtres et auxquels il permet pour l'instant de le tromper, lui font croire qu'il livre pour la vie même et l'existence de son empire une guerre de défense désespérée contre une agression délibérée. Rien ne pourrait être plus grossièrement et plus impudemment faux, et nous devons tâcher de lui prouver ce mensonge en lui exposant franchement et ouvertement notre vrai but. En réalité, nous luttons pour le délivrer en même temps que nous de la crainte aussi bien que de la réalité d'attaques injustes de la part de ses voisins, de ses rivaux ou de ceux qui convoitent l'empire du monde. Personne ne veut menacer l'existence, l'indépendance ou les entreprises pacifiques de l'empire allemand.

LES ALLEMANDS APRÈS LA GUERRE

Ce qui peut arriver de pire au détriment du peuple allemand c'est que — si après la fin de la guerre il était obligé de continuer à vivre sous des maîtres

ambitieux et intrigants intéressés à troubler la paix du monde, ou sous la domination de classes d'hommes auxquels les autres peuples du monde ne sauraient se fier — il serait peut-être impossible de l'admettre à une association de peuples destinée à garantir désormais la paix du monde. Cette association doit être une association de peuples, non une simple association de Gouvernements. Il pourrait être également impossible, dans des circonstances si fâcheuses, d'admettre l'Allemagne aux libres relations économiques qui découleront tout naturellement d'une association de peuples pour la véritable paix. Mais il n'y aurait là aucune agression envers l'Allemagne, et cette situation, que la méfiance rendrait inévitable, s'arrangerait tôt ou tard, tout naturellement, par des moyens qui s'imposeraient.

Les torts, les torts graves causés durant cette guerre, doivent être réparés. C'est évident. Mais on ne peut pas, on ne doit pas les réparer en en causant d'analogues à l'Allemagne et à ses alliés. Le monde ne permettra pas qu'on cause des torts semblables à titre de réparation et pour régler finalement les choses. Les hommes d'Etat doivent avoir appris que l'opinion publique est partout en éveil et qu'elle saisit parfaitement les grandes fins qui sont en cause. Il n'y a pas de représentant d'une nation qui se gouverne elle-même qui oserait mépriser l'opinion en proposant des accords égoïstes et des compromis comparables à ceux du Congrès de Vienne.

L'opinion publique ici et par le monde entier, celle des gens qui ne jouissent d'aucuns privilèges et ont une notion simple et naturelle du bien et du mal, voilà l'atmosphère que tout gouvernement doit désormais respirer, s'il veut vivre. C'est à la clarté pénétrante de cette opinion que doit se faire toute politique si on la veut durable. C'est à la clarté pénétrante de cette opinion que tous les plans politiques

doivent être conçus et exécutés, à l'heure présente, en ce plein midi de la vie du monde.

Les gouvernants allemands ont pu détruire la paix du monde uniquement parce que le peuple allemand ne pouvait, sous leur tutelle, partager la camaraderie des autres peuples du monde, ni en pensée, ni en fait. Il n'avait pas le droit d'avoir une opinion personnelle susceptible d'être une direction pour ceux qui exerçaient sur lui leur autorité. Mais le Congrès qui clora cette guerre sentira pleinement la force des sentiments qui emplissent les cœurs et les consciences des hommes libres de partout. Il agira dans le sens où le courant de ces sentiments l'entraînera.

LA RUSSIE ET LES ALLIÉS

Tout cela est vrai depuis le commencement de cette guerre formidable. Et je ne puis m'empêcher de penser que si on l'avait dit clairement au début, la sympathie et l'enthousiasme du peuple russe se seraient peut-être portés une fois pour toutes du côté des alliés, que tout soupçon et toute méfiance auraient été balayés, et qu'une unité de buts réelle et solide se serait formée. S'il avait cru cela au moment de sa Révolution et si on l'avait confirmé depuis dans cette idée, il est possible qu'il eût pu éviter les cruels revers qu'il a récemment essuyés dans sa marche vers un gouvernement stable et bien ordonné d'hommes libres. Le peuple russe a été empoisonné par les mêmes mensonges qui ont tenu le peuple allemand dans l'ignorance, et le poison a été versé par les mêmes mains. Le seul antidote possible est la vérité. On ne saurait la redire trop souvent et trop clairement.

Il m'a donc semblé que c'était mon devoir, à tous les points de vue, de faire ces déclarations sur nos buts de guerre, d'ajouter ces interprétations parti-

culières à ce que j'ai pris la liberté de dire au Sénat en janvier. Notre entrée en guerre n'a pas modifié notre attitude vis-à-vis de la paix qui doit se faire quand la guerre sera finie. J'ai dit en janvier que non seulement les peuples du monde avaient droit aux libres voies maritimes, mais que l'accès à ces voies devait être sûr et sans entraves. Je pensais alors comme en ce moment, non seulement aux nations plus petites et plus faibles qui ont besoin de notre protection et de notre appui, mais aussi aux grandes et puissantes nations, à nos ennemis actuels aussi bien qu'à nos alliés actuels dans cette guerre. Je pensais alors comme aujourd'hui à l'Autriche elle-même, entre autres, aussi bien qu'à la Serbie et à la Pologne. Ce n'est qu'à un grand prix qu'on peut acquérir la justice et l'égalité de droits. Nous recherchons des assises permanentes et non temporaires pour fonder la paix du monde, et c'est de bonne foi et sans peur que nous devons les rechercher. Comme toujours le moyen juste se trouvera aussi être le bon moyen.

LA GUERRE CONTRE L'AUTRICHE

Qu'allons-nous donc faire pour amener cette grande guerre de liberté et de justice à une conclusion équitable? Nous devons nous débarrasser complètement de tout ce qui entrave la réussite et nous devons adopter officiellement toutes les mesures qui faciliteront le plein et libre usage de toute notre capacité et de toutes nos forces en tant qu'unité combattante. Un obstacle très embarrassant qui se dresse devant nous c'est que nous sommes en guerre avec l'Allemagne mais non avec ses alliés. Je sollicite donc vivement le Congrès de déclarer sans retard l'état de guerre entre les Etats-Unis et l'Autriche-Hongrie.

Vous paraît-il étrange que ceci soit la conclusion

du raisonnement que je viens de vous faire? Ça ne l'est pas le moins du monde. C'est même l'inévitable déduction logique de ce que j'ai dit. L'Autriche-Hongrie en ce moment n'est pas maîtresse chez elle, elle n'est que la vassale du Gouvernement allemand. Nous devons voir les faits comme ils sont et agir en conséquence en laissant de côté toute question de sentiment dans cette grave affaire. Le Gouvernement de l'Autriche-Hongrie n'agit pas de sa propre initiative, ni en se conformant aux désirs et aux sentiments de ses propres peuples, mais comme l'instrument d'une autre nation. Nous devons affronter ses forces avec les nôtres et considérer les Puissances centrales comme n'en formant qu'une. On ne peut pas faire la guerre avec succès autrement. La même déduction logique nous amènerait aussi à déclarer la guerre à la Turquie et à la Bulgarie. Ces nations sont également les instruments de l'Allemagne. Mais ce sont de simples instruments et elles ne s'interposent pas encore dans notre champ d'action. Nous ferons tout ce que les nécessités de la guerre exigeront de nous, mais il me semble que nous ne devons faire que ce que les nécessités immédiates exigent sans nous préoccuper des autres.

UN NOBLE BUT DE GUERRE

Si j'ai négligé quelque chose pour conduire la guerre avec plus d'efficacité, vos propres avis remédieront à cet oubli. Ce que je vois très clairement, c'est que dans cette session du Congrès toute notre attention et toute notre énergie doivent être concentrées sur la poursuite vigoureuse, rapide et heureuse de la grande tâche de gagner la guerre. Nous pouvons accomplir cette tâche avec d'autant plus de zèle et d'enthousiasme que nous savons que pour nous, cette guerre est une guerre de haut prin-

cipe, qu'aucune ambition égoïste de conquête ou de spoliation ne dégrade; que nous savons, comme le monde entier le sait, que nous avons été obligés de la faire pour sauver de la corruption et de la destruction nos institutions vitales. Les desseins des Puissances centrales frappent toutes nos croyances droit au cœur; leurs méthodes de guerre sont un outrage à tout principe d'humanité et d'honneur chevaleresque. Leurs intrigues ont corrompu les idées et le jugement d'un grand nombre chez nous; leur inique diplomatie secrète a tenté de nous arracher notre propre sol et de rompre l'union de l'Etat. Si nous permettions qu'elles triomphent, il n'y aurait plus de sécurité pour nous et notre honneur serait terni et méprisé à jamais. Elles attentent à la vie même de la démocratie et de la liberté.

C'est parce que cette guerre est pour nous une guerre de desseins nobles et désintéressés, où tous les peuples du monde sont ligués pour la revendication du droit, une guerre pour le salut de notre nation et de tous les principes, de toutes les fins, qui lui ont été chers, que nous nous sentons doublement contraints à ne proposer qu'une solution du conflit parfaitement équitable, faite d'intentions irréprochables envers nos ennemis comme envers nos amis. Notre cause étant une cause juste et sainte, le règlement final devra procéder des mêmes sentiments et être de même nature. Nous pouvons nous battre pour cette cause, mais nous ne pourrions pas le faire si elle était moins noble et moins digne de nos traditions. Nous sommes entrés en guerre pour cette cause, et pour cette cause nous nous battrons jusqu'au dernier coup de canon.

J'ai parlé clairement parce qu'il me semble que l'heure est venue où il est plus que jamais nécessaire de parler clairement afin que le monde sache, que même dans la chaleur et l'ardeur du combat et

quand notre seule pensée est de mener cette guerre à sa fin, nous n'avons oublié aucun idéal, aucun des principes qui font tenir en honneur le nom de l'Amérique parmi les nations et que les grandes générations qui nous ont précédés ont trouvé leur gloire à défendre.

L'histoire est à un tournant suprême. Les yeux des peuples ont été dessillés et ils voient. La main de Dieu s'étend sur les nations. Elle ne les bénira, j'en ai la pieuse conviction, que si elles s'élèvent aux lumineux sommets de sa propre justice et de sa propre grâce.

MESSAGE DU PRÉSIDENT WILSON

au Congrès des États-Unis (Washington le 8 janvier 1918).

> La question des conditions de paix une fois de plus posée, à Brest-Litovsk.
>
> Contraste significatif entre l'attitude des Puissances centrales et celle de la Russie; ambiguïté dans les desseins des premières, franchise et générosité de la seconde.
>
> Le programme des Alliés formulé, en quatorze articles, base essentielle de l'édifice de la justice internationale.

MESSIEURS DU CONGRÈS,

Une fois de plus, comme ils l'ont fait à maintes reprises déjà, les porte-parole des empires centraux ont manifesté leur désir de discuter les buts de cette guerre et les bases possibles d'une paix générale. Des pourparlers ont été en cours à Brest-Litovsk entre les représentants de la Russie et ceux des Puissances centrales, et sur ces pourparlers l'on a formellement attiré l'attention de tous les belligérants, afin de voir s'il ne serait pas possible d'élargir ces entrevues en une conférence générale qui traiterait des conditions de la paix et d'un accord final. Les représentants de la Russie ont apporté là non seulement un exposé parfaitement précis des principes sur lesquels ils seraient prêts à conclure la paix, mais encore un programme également précis de la manière concrète d'appliquer ces principes. Les représentants des Puissances centrales ont de leur côté offert une esquisse de leurs conditions; et celle-

ci, quoique beaucoup moins nette, semblait susceptible d'une interprétation libérale, jusqu'au jour où leur programme précis des conditions pratiques de la paix vint s'y ajouter.

Ce programme ne comprenait aucune concession à faire, soit aux droits souverains de la Russie, soit aux préférences des populations dont il agitait le sort. Il signifiait en somme que les Puissances centrales conserveraient jusqu'au moindre pied des territoires occupés par leurs forces armées, toutes les provinces, toutes les cités, tous les points d'appui avantageux — et trouveraient là des additions permanentes à leurs possessions et à leur puissance anciennes. Il est raisonnable de conjecturer que les principes généraux de l'accord entrevu, tels qu'ils furent proposés d'abord, émanaient des hommes d'Etat les plus libéraux d'Allemagne et d'Autriche, des hommes qui ont commencé à éprouver la force des pensées et des desseins profonds de leurs peuples, tandis que les conditions concrètes de l'accord effectivement offert émanaient des chefs militaires, lesquels n'ont d'autre idée que de conserver tout ce qu'ils ont entre les mains. Les négociations ont été rompues. Les représentants russes étaient sincères et de bonne foi. Ils ne peuvent envisager des propositions toutes de conquête et de domination.

Tout cet incident est rempli de sens — il est aussi rempli de difficultés. Avec qui les représentants de la Russie sont-ils en train de traiter? Au nom de qui parlent les représentants des Puissances centrales? Parlent-ils pour la majorité de leurs parlements respectifs, ou pour cette minorité militariste et impérialiste qui jusqu'ici a régné sur toute leur politique, tenant même la haute main sur les affaires de cette Turquie et de ces Etats balkaniques, qui se sont sentis forcés de lier partie avec eux dans la guerre actuelle?

Les représentants de la Russie ont insisté fort justement, fort sagement, et dans le véritable esprit de la démocratie moderne, pour que les conférences qu'ils tenaient avec les hommes d'Etat germaniques et turcs eussent lieu toutes portes ouvertes et non à huis clos ; et le monde entier a pu, comme ils le désiraient, constituer leur auditoire. Or quels sont ceux que nous avons entendus là? Est-ce ceux qui traduisent l'esprit et les intentions de la résolution votée par le Reichstag le 19 juillet dernier, l'esprit et les intentions des chefs et des partis libéraux d'Allemagne? Ou est-ce plutôt ceux qui, résistant et lançant un défi à cet esprit et à ces intentions, exigent encore des conquêtes et la domination d'autrui? Ou nous trouvons-nous en fait écouter à la fois les deux partis, toujours inconciliables, toujours en contradiction flagrante et insoluble l'un avec l'autre? Ce sont là des questions très sérieuses et lourdes de conséquences. Car de la réponse qu'on y fait dépend la paix du monde.

Mais quels que soient les résultats des pourparlers de Brest-Litovsk, quelque troubles qu'apparaissent dans les déclarations des porte-parole des empires centraux leurs avis et leurs desseins, ils ont une fois de plus essayé de faire part au monde des buts qu'ils visent dans cette guerre, ils ont une fois de plus mis leurs adversaires au défi de dire quels sont leurs buts à eux et quelle sorte d'accord ils estimeraient juste et satisfaisant.

Il n'y a aucune raison valide de ne pas répondre à ce défi, de n'y pas répondre avec la plus entière franchise. Nous n'avons d'ailleurs pas attendu ce défi pour parler. Et non une fois, mais à maintes reprises, nous avons mis sous les yeux du monde toute notre pensée, tout notre dessein, et cela, non pas seulement en termes généraux, mais chaque fois avec assez de précision pour montrer clairement

quelle sorte de conditions définitives de paix devaient nécessairement en découler. Dans le courant de la semaine dernière, M. Lloyd George, avec une franchise et dans un esprit également admirables, a parlé au nom du peuple et du Gouvernement de la Grande-Bretagne.

Non, ce n'est pas chez les adversaires des Puissances centrales que l'on cultive le trouble dans les desseins, l'indécision dans les principes, et le vague dans les détails. Les desseins ténébreux, le manque de courageuse franchise, le refus de faire une déclaration précise de ses buts de guerre, tout cela est exclusivement le fait de l'Allemagne et de ses alliés. Et pourtant la vie et la mort sont les fins engagées dans ces déclarations. Aucun homme d'Etat ayant la moindre notion de sa responsabilité ne devrait se permettre de prolonger, ne fût-ce qu'un instant, ce tragique et effroyable gaspillage de sang et de richesses, à moins d'être sûr, de cette assurance qui dépasse une foi hasardée, que les buts de ces sacrifices essentiels font partie intégrante de la vie même de la société, et que le peuple pour lequel il parle les juge légitimes et impérieux comme il le fait lui-même.

Il y a encore, pour réclamer cette définition des principes et des intentions, une voix qui, me semble-t-il, est plus émouvante et plus impérieuse qu'aucune des maintes voix, toutes touchantes, qui emplissent actuellement l'air troublé du monde. C'est la voix du peuple russe. Ce peuple est abattu : il est là, apparemment sans secours, en face de la force sinistre de cette Allemagne qui n'a connu jusqu'à présent ni indulgence, ni pitié ; la puissance de ce peuple paraît brisée, et cependant son âme n'est pas domptée. Il ne veut céder ni en principe ni en fait. Sa conception de ce qu'il est juste, de ce qu'il est humain et honorable pour lui d'accepter, a été formulée avec une franchise, une largeur de vues, une générosité d'es-

prit, une sympathie universelle, qui doivent provoquer l'admiration de tout ami de l'humanité. Il a refusé de transiger sur son idéal ou d'abandonner autrui pour se sauver lui-même. Il nous adjure de dire ce que nous voulons, et si nos desseins ou notre esprit diffèrent en quoi que ce soit des siens. A ce peuple, je crois que le peuple des Etats-Unis serait heureux que je réponde, en parfaite franchise et parfaite simplicité.

Eh bien donc, que les chefs actuels du peuple russe le veuillent croire ou non, c'est bien le désir et l'espoir de nos cœurs qu'une voie s'ouvre à nous, s'il se peut, qui nous donne l'honneur d'aider le peuple russe à atteindre son haut idéal de liberté et de paix dans l'ordre.

Notre vœu, notre ferme propos, est aussi que la procédure de paix, une fois ouverte, soit conduite au grand jour, qu'elle ne comporte ni ne tolère désormais aucun accord secret d'aucune sorte. Comme le temps des conquêtes et des agrandissements est passé, le temps est aussi passé des traités secrets, conclus dans l'intérêt des Gouvernements particuliers, et qui ont toutes chances, à quelque heure imprévue, de renverser la paix du monde.

Ce fait heureux, aujourd'hui patent aux yeux de tout homme public dont les idées ne s'attardent pas en un passé définitivement révolu, permet à toute nation dont les desseins s'accordent avec la justice et la paix du monde de proclamer maintenant comme à tout autre moment les objets qu'elle a en vue.

Nous sommes entrés dans cette guerre parce que des violations du droit se sont produites qui nous touchaient au vif et qui rendaient la vie de notre peuple impossible, à moins qu'elles ne fussent réparées, et que le monde ne fût une fois pour toutes assuré contre leur retour.

Ce que nous exigeons dans cette guerre n'est

donc rien de particulier pour nous-mêmes. Ce que nous voulons, c'est que le monde devienne un lieu sûr où tous puissent vivre un lieu possible, spécialement, pour toute nation éprise de la paix, comme la nôtre, pour toute nation qui désire vivre librement de sa vie propre, décider de ses propres institutions, et être sûre d'être traitée en toute justice et loyauté par les autres nations, au lieu d'être exposée à la violence et aux agressions égoïstes de jadis. Tous les peuples du monde sont en effet solidaires dans cet intérêt suprême, et en ce qui nous concerne, nous voyons très clairement qu'à moins que justice ne soit rendue aux autres, elle ne nous sera pas rendue à nous-mêmes.

C'est donc le programme de la paix du monde qui constitue notre programme. Et ce programme, le seul possible selon nous, est le suivant :

1° Des conventions de paix, au grand jour, préparées au grand jour; après quoi il n'y aura plus d'ententes particulières et secrètes d'aucune sorte entre les nations, mais la diplomatie procédera toujours franchement et en vue de tous ;

2° Liberté absolue de la navigation sur mer, en dehors des eaux territoriales, aussi bien en temps de guerre qu'en temps de paix, sauf dans le cas où les mers seraient fermées en tout ou en partie par une action internationale tendant à faire appliquer des accords internationaux ;

3° Suppression, autant que possible, de toutes les barrières économiques, et établissement de conditions commerciales égales pour toutes les nations consentant à la paix et s'associant pour son maintien ;

4° Echange de garanties suffisantes que les armements de chaque pays seront réduits au minimum compatible avec la sécurité intérieure ;

5° Un arrangement librement débattu, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les

revendications coloniales, basé sur la stricte observation du principe que, dans le règlement de ces questions de souveraineté, les intérêts des populations en jeu pèseront d'un même poids que les revendications équitables du Gouvernement dont le titre est à définir ;

6° Evacuation du territoire russe tout entier et règlement de toutes questions concernant la Russie qui assure la meilleure et la plus libre coopération de toutes les nations du monde en vue de donner à la Russie toute latitude, sans entrave ni obstacle, de décider, en pleine indépendance, de son propre développement politique et de son organisation nationale ; qui lui assure aussi un sincère et bienveillant accueil dans la société des nations libres, avec des institutions de son propre choix : et même, plus qu'un accueil, l'aide de toute sorte dont elle pourra avoir besoin et qu'elle pourra souhaiter. Le traitement qui sera accordé à la Russie par ses nations sœurs dans les mois à venir, sera la pierre de touche de leur bonne volonté, de leur compréhension des besoins de la Russie, abstraction faite de leurs propres intérêts, enfin, de leur sympathie intelligente et généreuse ;

7° Il faut que la Belgique, tout le monde en conviendra, soit évacuée et restaurée, sans aucune tentative pour restreindre la souveraineté dont elle jouit au même titre que toutes les autres nations libres. Aucun autre acte isolé ne saurait servir autant que celui-ci à rendre aux nations leur confiance en les lois qu'elles ont elles-mêmes établies et fixées, pour régir leurs relations réciproques ; sans cet acte réparateur, toute l'armature du droit international et toute sa valeur seraient ébranlées à jamais ;

8° Le territoire français tout entier devra être libéré et les régions envahies devront être restaurées ; le préjudice causé à la France par la Prusse en 1871

6

en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine, préjudice qui a troublé la paix du monde durant près de cinquante ans, devra être réparé afin que la paix puisse de nouveau être assurée dans l'intérêt de tous ;

9° Une rectification des frontières italiennes devra être opérée conformément aux données clairement perceptibles du principe des nationalités ;

10° Aux peuples de l'Autriche-Hongrie dont nous désirons sauvegarder et assurer la place parmi les nations, devra être accordée au plus tôt la possibilité d'un développement autonome ;

11° La Roumanie, la Serbie et le Monténégro devront être évacués ; les territoires occupés devront être restaurés ; à la Serbie devra être assuré un libre accès à la mer ; les rapports des états balkaniques entre eux devront être déterminés par un échange amical de vues travaillant sur des données d'attaches traditionnelles et nationales historiquement établies ; des garanties internationales d'indépendance politique, économique et d'intégralité territoriale devront être prises en faveur de ces différents états ;

12° Aux régions turques de l'empire ottoman actuel devront être garanties la souveraineté et la sécurité ; mais aux autres nations qui sont maintenant sous la domination turque, on devra garantir une sécurité absolue d'existence et la pleine possibilité de se développer d'une façon autonome, sans être aucunement molestées ; quant aux Dardanelles, elles devront rester ouvertes comme un passage libre pour les navires et le commerce de toutes les nations sous la protection des garanties internationales ;

13° Un État polonais indépendant devra être créé, qui comprendra les territoires habités par des populations indiscutablement polonaises auxquelles on devra assurer un libre accès à la mer ; leur indépendance politique et économique aussi bien que leur

intégralité territoriale devront être garanties par un accord international;

14° Il faut qu'une association générale des nations soit constituée en vertu de conventions formelles ayant pour objet d'offrir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégralité territoriale aux petits comme aux grands Etats.

En tout ce qui concerne ces redressements essentiels des torts causés et ces revendications de justice, nous nous sentons intimement solidaires de tous les Gouvernements, de tous les peuples actuellement ligués contre l'impérialisme. On ne pourra dissocier nos intérêts, ni diviser nos desseins. Nous resterons debout, ensemble, jusqu'à la fin. Pour aboutir aux dispositions et aux conventions susdites, nous sommes prêts à combattre; et nous continuerons de combattre jusqu'à ce qu'elles soient réalisées. Mais nous ne le faisons que parce que nous voulons voir le droit triompher, et parce que nous désirons une paix juste et stable, la paix qu'on ne pourra garantir qu'en écartant, comme notre programme le fait, les principales choses qui incitent à la guerre.

Nous ne sommes nullement jaloux de la grandeur allemande, et il n'y a rien dans notre programme qui la compromette. Nous ne sommes jaloux d'aucune de ses réalisations, d'aucune des gloires de sa science ou de ses entreprises pacifiques, de rien de ce qui a donné à son histoire un éclat pur et enviable. Nous ne désirons léser ni entraver en aucune façon son influence et sa puissance légitimes. Nous ne désirons pas la combattre par les armes ou par des combinaisons économiques hostiles, si elle consent à s'associer à nous et aux autres nations pacifiques du monde dans des conventions de justice, de légalité et de loyauté mutuelles. Nous désirons seulement qu'elle accepte une position d'égale à égales avec les autres nations du monde — de ce monde nouveau

dans lequel nous vivons maintenant — au lieu d'une position d'hégémonie. Et nous n'avons pas la prétention de l'inviter à changer ou à modifier quoi que ce soit dans ses institutions. Mais il est nécessaire, nous devons le dire franchement, il est nécessaire, préalablement à tous rapports que nous puissions nouer intelligiblement avec elle, que nous sachions au nom de qui parlent ses représentants quand ils s'adressent à nous, si c'est au nom de la majorité du Reichstag, ou au nom du parti militaire et des hommes dont le credo est un impérialisme dominateur.

Nous venons, à coup sûr, de parler en termes trop concrets pour qu'il reste aucun doute, aucune question à élucider. Un principe évident fait la trame de tout le programme que j'ai esquissé : c'est le principe d'une justice pour tous les peuples et toutes les nationalités, le principe du droit qu'ils ont de vivre dans des conditions égales de liberté et de sécurité les uns avec les autres, qu'ils soient forts ou faibles. Si ce principe n'en devient pas le fondement, aucune partie de l'édifice de la justice internationale ne saurait rester debout. Le peuple des Etats-Unis ne saurait d'ailleurs agir en vertu d'aucun autre principe. A la défense de ce principe, il est prêt à consacrer sa vie, son honneur et tout ce qu'il possède. Nous arrivons à l'heure la plus haute, au point de vue moral, de cette lutte suprême et décisive pour la liberté humaine : le peuple des Etats-Unis est prêt à mettre sa force, son plus noble idéal, sa loyauté et son esprit de sacrifice, à l'épreuve.

DISCOURS AU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS

(**11 février 1918**.)

L'Allemagne et l'Autriche ont répondu au discours précédent.

Le Président est heureux que ces échanges de vues se fassent au grand jour.

Mais il dénonce les réticences, les contradictions de la réponse du chancelier allemand.

Il y voit une survivance de l'esprit du Congrès de Vienne (1815).

Le monde ne peut plus être ainsi gouverné par l'intrigue et la force.

Quatre principes de toute discussion de paix.

L'Amérique reste au service de la liberté.

Messieurs du Congrès,

Le 8 janvier j'ai eu l'honneur d'exposer devant vous la conception qu'a notre peuple de nos buts de guerre.

Le premier Ministre britannique avait parlé en termes analogues le 5 janvier. A ces deux discours le Chancelier allemand a répondu, le 24 janvier, et le comte Czernin l'a fait aussi, pour l'Autriche, le même jour.

Nous pouvons nous féliciter de voir aussi promptement réalisé notre souhait que tous les échanges de vues sur cet important sujet aient lieu à la connaissance du monde entier.

La réponse que le comte Czernin adresse spécialement à mon discours du 8 janvier est rédigée

sur un ton très amical. Il trouve dans mes déclarations des vues assez approchantes de celles de son propre Gouvernement pour le justifier à croire qu'elles peuvent fournir la base d'une discussion plus détaillée, par les deux Gouvernements, de leurs vues respectives.

Il aurait, dit-on, laissé entendre que les opinions qu'il a exposées m'avaient été communiquées par avance et que, au moment même où il les développait, je les connaissais déjà.

Sur ce point je suis certain qu'il y a malentendu. Je n'avais reçu aucun avis de ce qu'il avait l'intention de dire. Il n'y avait naturellement aucune raison pour que le comte Czernin me fît tenir aucune communication privée. Il me suffit parfaitement d'être l'un de ses innombrables auditeurs.

La réponse du comte Hertling est, je dois le dire, très vague, très embarrassante. Elle est pleine de phrases équivoques et conduit on ne sait où; elle est aussi d'un ton très différent de celle du comte Czernin et d'intentions apparemment opposées. Elle confirme, en effet, j'ai le regret de le dire, plutôt qu'elle ne dissipe l'impression malheureuse que nous ont laissée les échos des conférences de Brest-Litovsk. La discussion et l'acceptation même par le comte Hertling de nos principes généraux ne le conduisent à aucune conclusion effective. Il refuse, en effet, de les appliquer aux articles précis qui constituent le corps de tout arrangement définitif.

Le comte Hertling se montre soupçonneux de toute action internationale, de tout conseil international.

Il accepte bien, dit-il, le principe de la diplomatie publique, mais il tient, semble-t-il, à ce que ce principe soit limité, tout au moins dans le cas actuel, aux généralités. Au sujet de plusieurs questions de territoire et de souveraineté — questions

desquelles dépendra l'acceptation de la paix par les vingt-trois nations actuellement engagées dans la guerre — il insiste pour qu'elles soient discutées et réglées non pas dans un conseil général, mais séparément entre les nations les plus directement touchées par des raisons d'intérêt ou de voisinage.

Il reconnaît que les mers doivent être libres, mais il voit de mauvais œil les restrictions qui seraient exigées par les intérêts internationaux. Il verrait volontiers abattre sans réserve toutes les barrières économiques, car cette suppression ne gênerait en rien les visées du parti militaire auquel il semble obligé de faire bonne figure. Il ne fait aucune objection à la limitation des armements, qui, assure-t-il, découlera nécessairement des nouvelles conditions économiques de l'après-guerre. Quant aux colonies allemandes, il n'admet là-dessus aucune contestation : elles doivent revenir à l'Allemagne.

En ce qui concerne la Russie, il déclare qu'il ne discutera qu'avec le seul représentant de la Russie, le sort des peuples et des territoires baltiques. De même il ne négociera qu'avec la France seule les conditions d'évacuation du territoire français, et avec l'Autriche seule la question de la Pologne.

Si je le comprends bien, il s'en remet à l'Autriche et à la Turquie pour le règlement de toutes les questions balkaniques; c'est à la Turquie seule qu'il attribue le droit de régler le sort des populations non ottomanes de l'empire musulman. Toutes ces choses étant ainsi réglées par des négociations et des concessions particulières, il ne se montrera pas hostile — si j'interprète exactement ses paroles — à la constitution d'une ligue des nations qui essaierait de protéger le nouvel équilibre international contre toute perturbation extérieure.

Il est évident, pour quiconque se rend compte des changements introduits par la guerre dans l'opi-

nion et les dispositions mondiales, qu'il est absolument impossible d'arriver par de pareils moyens à la paix universelle, à une paix qui soit digne des sacrifices infinis qu'auront connus ces années de souffrances tragiques.

La méthode à laquelle le chancelier allemand voudrait recourir est celle du congrès de Vienne. Nous n'en voulons pas et nous ne pouvons pas l'accepter. Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est de la paix du monde. Ce vers quoi nous faisons effort, c'est la création d'un nouvel état de choses international, fondé sur les larges principes de la justice et du droit universels. Nous ne voulons pas d'une paix faite de raccommodages.

Est-il possible que le comte Hertling ne voie pas, qu'il ne saisisse pas cela, que son esprit vive encore, en fait, dans un monde mort et disparu?

A-t-il complètement oublié les résolutions du Reichstag du 19 juillet, ou bien encore tient-il délibérément à les ignorer?

Elles parlaient, ces résolutions, des conditions d'une paix générale, et non point d'un agrandissement national ou d'un arrangement d'Etat à Etat.

La paix du monde dépend du règlement équitable de chacun des différents problèmes auxquels j'ai fait allusion dans mon dernier discours au Congrès.

Je ne veux pas dire, naturellement, que la paix du monde dépende de l'acceptation de telle ou telle série particulière de propositions visant la façon dont ces problèmes sont à traiter; je veux dire seulement que ces problèmes, pour autant qu'ils soient, touchent et intéressent le monde entier, et que s'ils ne sont traités dans un esprit de justice altruiste et impartiale, qui réponde à des désirs basés sur des liens naturels et des aspirations de races, et qui vise la

sécurité et le contentement intérieur des peuples en cause, aucune paix ne sera atteinte.

Ces problèmes, donc, ne sauraient être discutés séparément ou en petits comités. Pas un d'entre eux ne concerne un intérêt particulier sur lequel l'opinion du monde entier puisse fermer les yeux.

Tout ce qui touche à la paix intéresse l'humanité entière et rien de réglé par la force militaire n'est vraiment réglé si l'arrangement est mauvais. La question doit fatalement se poser peu après de nouveau.

Le comte Hertling ne s'est-il pas rendu compte que c'était devant la cour de l'humanité qu'il parlait? que toutes les nations écoutent d'une oreille attentive et jugent toutes les déclarations que les hommes d'Etat, quels qu'ils soient, peuvent faire sur les fins d'un conflit qui s'est étendu à toutes les régions du monde? Les résolutions du Reichstag du 19 juillet dernier elles-mêmes acceptaient franchement les décisions de cette cour qui proclament qu'il n'y aura pas d'annexions, pas de contributions de guerre, pas d'amendes. Il ne saurait plus être question de se passer les peuples de nation à nation à la suite d'une simple conférence internationale entre rivaux et adversaires. Les aspirations nationales doivent être respectées; les peuples ne doivent plus être dominés et gouvernés que de leur propre consentement. Le libre choix de leur statut n'est pas une pure formule, c'est un principe impératif d'action que les hommes d'Etat de l'avenir ne pourraient plus ignorer qu'à leurs risques et périls.

CONDITIONS DE LA PAIX

Nous ne pouvons pas avoir une paix générale en la demandant seulement ou en organisant simplement une conférence de la paix. La paix générale ne peut résulter d'une série de petits accords individuels

entre grands Etats. Toutes les nations qui sont engagées dans cette guerre doivent prendre part au règlement de toutes les questions qui s'y trouvent en cause, parce que la paix que nous recherchons et que nous voulons, dans une union générale, garantir et maintenir, doit être soumise dans chacun de ses détails au jugement commun, si l'on veut qu'elle soit droite et équitable, un acte de justice, et non un marchandage entre souverains.

Les Etats-Unis n'ont aucun désir d'intervenir dans les affaires européennes, non plus que d'agir comme arbitre en Europe des discussions territoriales. Ils se refusent à profiter de toute faiblesse ou de tout désordre intérieurs pour imposer leurs volontés à un autre peuple. Ils sont tout prêts à reconnaître, si on le leur démontre, que les accords qu'ils proposent ne sont pas les meilleurs ou les plus durables. Ce qu'ils suggèrent n'est qu'une esquisse provisoire des principes et de leur application possible.

LES DROITS DES PETITES NATIONS

Les Etats-Unis sont entrés en guerre parce qu'ils sont devenus, bon gré mal gré, victimes, eux aussi, des souffrances et des humiliations infligées par les maîtres militaires de l'Allemagne à la paix et à la sécurité de l'humanité. Les conditions de paix sont aussi importantes pour eux que pour n'importe laquelle des nations qui ont une part prépondérante au maintien de la civilisation. Ils ne voient pas pour eux de moyen de faire la paix tant que les causes de cette guerre n'auront pas disparu et tant que son retour n'aura pas été rendu aussi impossible qu'il se peut.

La guerre actuelle a eu pour cause profonde le mépris des droits des petits peuples ou nationalités qui manquaient d'union et de force pour se faire

respecter, lorsqu'ils prétendaient décider eux-mêmes de leurs attaches nationales et de leur forme de gouvernement. Les accords qui interviendront doivent rendre de telles choses impossibles à l'avenir, et ils doivent être appuyés par les forces groupées de toutes les nations qui aiment la justice et qui sont disposées à la soutenir à tout prix.

Si le règlement des questions territoriales et politiques intéressant des populations importantes mais dépourvues de la force nécessaire pour résister à des pressions extérieures, si ce règlement doit être décidé par des nations puissantes qui se considèrent comme directement intéressées, comme le comte Hertling le propose, pourquoi donc n'en serait-il pas de même pour les questions économiques?

Dans le monde nouveau où nous vivons, la justice et les droits des peuples affectent tout le champ des relations internationales, au même titre que l'obtention des matières premières et de justice et équitables conditions commerciales.

Le comte Hertling demande que les bases essentielles de la vie commerciale et industrielle soient sauvegardées par des garanties et par un accord communs, mais il ne saurait espérer qu'on lui accorde cela si les autres matières que régleront les articles de la paix ne sont pas traitées à leur tour de la même façon.

Il ne saurait, dans l'accord final, réclamer le bénéfice de l'agrément général sur une question et le refuser sur un autre point.

Il voit bien — je tiens cela pour acquis — que des ententes particulières et égoïstes en ce qui concerne le commerce, l'industrie et les matières premières ne seraient pas de nature à assurer la paix. Qu'il soit convaincu qu'il en serait de même pour des ententes particulières et égoïstes en ce qui regarde les provinces et les peuples.

CE QUE VOIT BIEN LE COMTE CZERNIN

Le comte Czernin semble avoir une vision nette des bases essentielles de la paix et ne pas chercher à les dissimuler. Il se rend très bien compte qu'une Pologne indépendante, composée de tous les peuples incontestablement polonais qui sont voisins les uns des autres, est une chose d'importance européenne, et qu'il faut naturellement y consentir. Il voit aussi que la Belgique doit être évacuée et restaurée, quelques sacrifices et concessions que cela comporte, et que les aspirations des diverses nationalités doivent être réalisées, même au sein de l'empire des Habsbourg, dans l'intérêt de l'Europe et du monde. S'il se tait sur les questions qui touchent à l'intérêt et au plan de ses alliés plus qu'à ceux de l'Autriche, c'est sans doute qu'il se sait obligé de s'en remettre, là-dessus, à l'Allemagne et à la Turquie.

Voyant et admettant comme il le fait les principes essentiels qu'il est nécessaire d'appliquer honnêtement dans cette affaire, il est naturellement porté à croire que l'Autriche est en mesure de répondre au programme de paix exposé par les Etats-Unis et cela avec moins d'embarras que ne pourrait le faire l'Allemagne. Peut-être même aurait-il été plus loin dans l'expression de ses sentiments s'il n'avait été embarrassé par les alliances de l'Autriche et par sa dépendance à l'égard de l'Allemagne.

En somme le moyen de voir si les deux Gouvernements peuvent pousser plus loin cet échange de vues est simple et clair. Les principes à appliquer sont les suivants :

1° Chaque partie du règlement final doit être essentiellement basée sur la justice dans chaque cas spécial, sous réserve des dispositions particulières les plus propres à garantir une paix permanente;

2° Il faut que les peuples et les provinces cessent d'être troqués entre les Gouvernements comme de simples biens meubles, ou comme des pièces échangeables dans un jeu, dans le grand jeu aujourd'hui discrédité à jamais de l'équilibre des Puissances;

3° Il ne doit être fait, dans cette guerre, aucun règlement territorial qui ne réponde aux intérêts et avantages des populations intéressées et qui soit une simple clause d'arrangements ou de compromis entre les ambitions d'Etats rivaux;

4° Chaque nationalité bien définie devra voir ses aspirations réalisées dans toute la mesure possible et de manière à écarter toutes causes nouvelles ou anciennes de discorde et d'antagonisme, d'où résulteraient à l'avenir de nouveaux dangers pour la paix de l'Europe et du monde.

On peut discuter la question d'une paix générale établie sur de telles bases. Mais tant qu'une paix de ce genre ne pourra être atteinte, nous n'aurons d'autre alternative que de continuer la guerre.

Autant que nous pouvons en juger, ces principes que nous regardons comme fondamentaux sont déjà acceptés partout comme impérieusement nécessaires, sauf pourtant par les porte-parole du parti militaire d'Allemagne. Si ces principes ont été rejetés ailleurs, leurs adversaires n'ont pas été assez nombreux ou assez influents pour pouvoir faire entendre leur voix. Ce qu'il y a donc de tragique dans la situation présente, c'est que seul un parti allemand soit apparemment désireux et capable d'envoyer à la mort des millions d'hommes pour empêcher ce qui, pour l'univers entier, est maintenant la justice.

Je ne croirais pas être l'interprète fidèle du peuple des Etats-Unis si je ne déclarais une fois de plus que nous ne sommes pas entrés dans cette guerre sur un prétexte futile, et que nous ne pouvons nous détourner d'une voie que nous avons choisie

en nous basant sur un principe. Nos ressources sont maintenant mobilisées en partie, et nous ne nous arrêterons pas qu'elles ne le soient entièrement ; nos armées vont rapidement et iront de plus en plus rapidement au front de combat. Quelles que soient les difficultés, quels que soient les délais partiels dont nous souffrons, toutes nos forces seront mises au service de cette guerre d'émancipation qui doit libérer le monde de la menace et des tentatives de domination de ces petits groupes égoïstes d'autocrates. Rien ne domptera notre puissance d'action indépendante; jamais nous ne consentirons à vivre dans un monde gouverné par la force et l'intrigue. Nous croyons d'ailleurs que notre désir d'un ordre international nouveau où prévaudront la justice, la raison et l'intérêt général de l'humanité, est aussi le désir de tous les hommes éclairés. Sans cet ordre nouveau le monde n'aura pas la paix, et la vie humaine sera privée des conditions supportables dont elle a besoin pour être et se développer. Après avoir entrepris la tâche d'établir cet ordre-là nous ne reviendrons pas en arrière.

J'espère qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'aucune de mes paroles n'a le sens d'une menace. Une menace ne serait pas dans le caractère de notre peuple. Je n'ai parlé comme j'ai fait que pour montrer au monde le véritable esprit de l'Amérique, et que notre amour de la justice, du principe du gouvernement des peuples par eux-mêmes, n'est pas affaire de mots, mais une passion qui, une fois éveillée, doit être satisfaite. La puissance des Etats-Unis n'est une menace pour aucune nation, pour aucun peuple. Elle ne sera jamais employée d'une manière agressive ou pour le bénéfice d'un quelconque de ses intérêts propres. Elle est née de la liberté, elle reste au service de la liberté.

DISCOURS du Président WILSON

A L'OCCASION DE

L'ANNIVERSAIRE DE L'ENTRÉE EN GUERRE DES ÉTATS-UNIS

BALTIMORE, 6 AVRIL 1918

> L'esprit de sacrifice nécessaire.
>
> La clarté grandissante, depuis les événements de Russie, des raisons pour lesquelles les Alliés se battent.
>
> Aucun doute n'est plus possible : l'Allemagne veut régner par la force.
>
> C'est par la force que doivent répondre les soldats du droit.

C'est aujourd'hui l'anniversaire du jour où nous acceptâmes le défi de l'Allemagne, où nous résolûmes de combattre pour notre droit de vivre, d'être libres, comme pour les droits sacrés des hommes libres de partout. La conscience de la nation est maintenant éveillée; plus n'est besoin de faire appel à elle. Nous savons ce que la guerre doit coûter: elle nous coûtera des sacrifices extrêmes, la vie de nos hommes les meilleurs, — elle nous coûtera, s'il le faut, tout ce que nous possédons.

L'emprunt, pour la discussion duquel nous sommes ici réunis, bien qu'impérieusement nécessaire, est une des moindres parties de ce que nous sommes appelés à donner et à accomplir. Le peuple, dans tout le pays, en comprend la nécessité ; il est disposé à prêter tout ce qu'il faudra, même s'il doit pour

cela pratiquer de dures économies et prendre chaque jour sur de maigres salaires. Il regardera avec mépris et réprobation ceux qui peuvent et ne veulent pas, ceux qui exigent un taux d'intérêt plus élevé, ceux qui considèrent l'emprunt comme une pure transaction commerciale.

Je ne viens donc plus ici pour insister sur la question de l'emprunt. Je viens seulement vous donner, si je puis, une conception plus vive de ce dont il s'agit avec cet emprunt. Les raisons de cette grande guerre, la raison pour laquelle elle devait fatalement venir, le besoin de la mener jusqu'au bout, les questions qui dépendent de son issue, tout cela se manifeste aujourd'hui plus clairement que jamais.

Il est facile de voir exactement ce que cet emprunt signifie, parce que la cause pour laquelle nous combattons apparaît maintenant en plus vive lumière que dans toutes les phases précédentes de cette lutte critique.

Tout homme, fût-ce le plus ignorant, peut maintenant bien voir comment se présente la cause de la justice, et à quelle chose impérissable on lui demande de lier sa fortune.

Les citoyens d'Amérique peuvent être plus sûrs qu'ils ne l'ont jamais été que cette cause est bien leur propre cause, et que s'il arrivait qu'elle fût perdue, cela entraînerait la perte de la situation et de la haute mission de leur propre pays dans le monde.

L'ALLEMAGNE VEUT LA DOMINATION DU MONDE

Je vous prends à témoin, mes compatriotes, qu'en aucun moment de cette terrible affaire, je n'ai jugé les buts de l'Allemagne sans modération. J'aurais honte, en présence de problèmes aussi graves, aussi décisifs pour les destinées de l'humanité, de

parler avec emportement, de me servir du faible langage de la haine et de la vengeance.

Nous devons juger comme nous voudrions être jugés. J'ai cherché à connaître les buts de l'Allemagne dans cette guerre de la bouche de ses propres porte-parole, et à agir aussi franchement avec eux que je désirais qu'ils agissent avec moi. J'ai dévoilé notre propre idéal, nos propres buts, sans aucune réserve ni ambiguïté, et je leur ai demandé de me dire aussi nettement ce qu'ils veulent.

Pour nous, nous n'avons en vue ni injustice, ni agression. Nous sommes prêts, au moment du règlement final, à nous montrer justes envers le peuple allemand, à agir loyalement envers la Puissance germanique, aussi bien qu'envers toutes les autres.

Il ne peut y avoir aucune différence entre les peuples lors du jugement final, si ce jugement est vraiment équitable. Proposer à l'Allemagne quelque chose d'autre qu'une justice impartiale et exempte de passion, à quelque moment que ce soit, et quelle que soit l'issue de la guerre, serait renoncer à notre propre cause et la déshonorer; car nous ne demandons rien que nous ne soyons disposés à accorder.

C'est dans cet esprit que j'ai cherché à apprendre de ceux qui parlaient au nom de l'Allemagne si c'était la justice, ou au contraire l'hégémonie, et l'exécution de leurs propres desseins sur les autres nations du monde, que les gouvernants allemands recherchaient.

Ils ont répondu dans des termes sur lesquels on ne saurait se méprendre : ils ont avoué que ce n'était pas la justice, mais bien l'hégémonie qu'ils voulaient, et la pleine liberté pour l'exécution de leurs propres desseins.

Cet aveu n'est pas venu des hommes d'Etat de l'Allemagne ; il est venu de ses chefs militaires qui sont ses véritables maîtres. Ses hommes d'Etat ont

dit qu'ils désiraient la paix et qu'ils étaient prêts à en discuter les conditions, quand leurs adversaires seraient disposés à s'asseoir avec eux à la table de la Conférence. Le chancelier allemand actuel a dit, — en termes vagues et incertains, et dans des phrases qui semblent souvent se contredire, il est vrai, mais avec autant de netteté qu'il jugeait prudent de le faire, — qu'il pensait que la paix devait être basée sur les principes mêmes que nous avions déclaré devoir être les nôtres lors du règlement final. A Brest-Litovsk, les délégués civils allemands ont parlé en termes semblables, et exposé leur désir de conclure une paix équitable et d'accorder aux peuples dont ils élaboraient les destinées, le droit de disposer librement d'eux-mêmes. Mais l'action a accompagné et suivi ces déclarations. Les maîtres militaires, les hommes qui agissent pour l'Allemagne et montrent son but dans la réalité de la pratique, ont proclamé des conclusions toutes différentes. Nous ne pouvons nous tromper sur ce qu'ils ont fait en Russie, en Finlande, en Ukraine et en Roumanie. Le temps est venu de voir à l'épreuve leur esprit de justice et l'honnêteté de leur jeu. Et sur cette épreuve nous pouvons juger de tout le reste.

Ils remportent actuellement en Russie un triomphe à bon marché, un triomphe dont aucune nation brave et courageuse ne saurait tirer longtemps fierté. Un grand peuple, rendu impuissant par sa faute, se trouve pour l'instant à leur merci. Leurs belles déclarations, du coup, sont oubliées. Nulle part ils n'instaurent la justice, mais partout ils imposent leur pouvoir, exploitent toute chose pour leur propre usage et leur propre agrandissement; et les peuples des provinces conquises sont invités à être libres sous leur domination.

Ne sommes-nous pas fondés à croire qu'ils feraient

les mêmes choses sur le front occidental, s'ils ne se trouvaient là face à face avec des armées que même leurs innombrables divisions ne peuvent vaincre?

Et si, lorsqu'ils sentiront que leur échec est définitif, ils proposaient des conditions de paix favorables, équitables, concernant la Belgique, la France et l'Italie, pourraient-ils nous blâmer si nous en tirions la conclusion qu'ils ne le font que pour avoir les mains libres en Russie et dans l'Est?

L'EMPIRE DE LA FORCE

Leur but est sans aucun doute de soumettre à leur volonté et à leur ambition tous les peuples slaves, toutes les nations indépendantes et ardentes de la péninsule des Balkans, tous les pays que la Turquie a dominés et tyrannisés ; leur but est d'édifier sur eux cet empire de la domination et de la force, sur lequel ils s'imaginent pouvoir dresser ensuite l'empire du gain et de la suprématie commerciale, — empire aussi hostile aux deux Amériques qu'à l'Europe qu'il intimidera, empire qui dominera en dernier lieu la Perse, l'Inde et les peuples de l'Extrême-Orient.

Dans un tel programme, notre idéal, idéal de justice, d'humanité, de liberté, le principe de la libre disposition des nations par elles-mêmes, sur lesquels tout le monde moderne insiste, ne peuvent jouer aucun rôle. Tout cela est rejeté, conformément à l'idéal ennemi de puissance, en raison du principe que le fort doit gouverner le faible, que le commerce doit suivre le pavillon (que cela plaise ou non à ceux auxquels il est apporté), que les peuples du monde doivent être soumis à la tutelle seigneuriale de ceux qui ont le pouvoir de la leur imposer.

Ce programme une fois exécuté, l'Amérique et tous ceux qui entendraient se tenir à ses côtés ou qui

l'oseraient, devraient s'armer et se préparer à contester la maîtrise du monde, cette maîtrise où les droits de tous les gens du peuple, des femmes, de tous ceux qui sont faibles, auraient été pour un temps foulés aux pieds et dédaignés. Alors la lutte déjà séculaire pour la liberté et le droit serait à recommencer entièrement. Alors toutes ces choses pour lesquelles l'Amérique a vécu, qu'elle a aimées, pour lesquelles elle a grandi afin de les défendre et de les réaliser glorieusement, seraient tombées en ruines lamentables ; alors les portes de la miséricorde se seraient une fois de plus impitoyablement fermées sur l'humanité.

La chose est absurde, impossible. Et cependant, n'est-ce pas en ce sens que vont toutes les démarches, toutes les actions des forces allemandes, partout où elles se sont portées? Je ne désire pas, même en ce moment de désillusion complète, porter un jugement téméraire ou injuste. Je constate seulement ce que les armes allemandes ont accompli avec une perfection impitoyable dans toutes les belles régions où elles ont pénétré.

UNE SEULE RÉPONSE POSSIBLE

Que devons-nous donc faire? Pour moi, je suis toujours prêt, même maintenant, à discuter les conditions d'une paix équitable, juste et honnête, dès qu'on en manifestera le sincère désir — une paix dans laquelle le fort et le faible seront traités de même. Mais quand j'ai proposé une telle paix, la réponse est venue des commandants allemands en Russie, et je ne puis me méprendre sur la signification de cette réponse. J'accepte donc le défi, je sais que vous l'acceptez avec moi. Le monde entier saura que nous l'acceptons.

Nous le montrerons dans l'esprit complet de sacri-

fice et d'abnégation avec lequel nous donnerons tout ce que nous aimons, tout ce que nous possédons, pour délivrer le monde, pour permettre aux hommes libres comme nous d'y vivre. Voilà désormais le sens de tout ce que nous faisons. Que tout ce que nous dirons, mes compatriotes, que tout ce que nous projetterons et accomplirons désormais rende le même son que cette réponse; et qu'enfin la puissance auguste de nos efforts bien concertés pénètre la pensée et anéantisse la force brutale de ceux qui n'ont que moquerie et mépris pour ce que nous honorons et chérissons.

L'Allemagne a dit une fois de plus que la force, la force seule, devra décider si la justice et la paix régneront parmi les hommes, si le droit, comme l'Amérique le conçoit, ou la suprématie d'un seul comme l'Allemagne la conçoit, réglera les destinées de l'humanité.

Il n'y a par conséquent pour nous qu'une seule réponse possible : c'est la force, la force à outrance, sans restriction ni limite, la force ici justifiée, qui, triomphante, fera du droit la loi du monde, et renversera dans la poussière toutes les dominations égoïstes.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Avant-propos 7

Note du Président Wilson, communiquée au Gouvernement français par l'ambassadeur des États-Unis. 9

Le Président Wilson demande aux belligérants de préciser leurs buts de guerre. — Les principes fondamentaux semblent être les mêmes de part et d'autre. — Mais il reste à en définir l'application particulière. — Jusqu'alors le monde ne peut songer à étudier les conditions de cette paix universelle et durable à laquelle tous aspirent.

Discours prononcé le 22 janvier 1917, par le Président Wilson, au Sénat des États-Unis sur les conditions de la paix. 15

Les Puissances centrales ont répondu à l'appel du Président avec beaucoup moins de netteté que les Puissances de l'Entente. — L'Amérique ne peut agir de concert avec les autres nations que si la paix qu'il s'agit d'assurer à l'avenir est digne d'être garantie et maintenue. — Les conditions de l'accord nouveau auquel il faut aboutir comportent, non un nouvel équilibre plus ou moins instable de forces hostiles, mais la réalisation pour tous, petits et grands, d'un état de justice et de liberté. — Les mers doivent être ouvertes à tous, les armements devront être limités, le principe démocratique du gouvernement des peuples par eux-mêmes doit être admis partout.

Discours du Président Wilson au Congrès (3 février 1917). 25

L'Allemagne, revenant sur les assurances formelles données l'année précédente aux Etats-Unis, vient

de déclarer la guerre sous-marine à outrance. — L'Amérique, soucieuse de défendre ses droits, est ainsi obligée de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne. — Elle espère encore que celle-ci revenant en fait sur sa décision dernière, la guerre pourra être évitée.

Discours d'inauguration pour la deuxième présidence (5 mars 1917) 31

Exposé de la situation au peuple des Etats-Unis. — Par les atteintes portées à ses droits essentiels, il est amené à s'armer, et peut-être à se défendre par la force. — Il n'a aucune ambition particulière, il n'est animé d'aucun esprit de conquête. — Il veut seulement, fidèle à ses traditions les plus sacrées, affirmer les principes d'une humanité affranchie.

Discours du Président Wilson au Congrès (2 avril 1917) 37

Les Etats-Unis sont acculés à la guerre par les méthodes mêmes du Gouvernement allemand. — La simple neutralité armée, n'étant plus efficace à sauvegarder les droits les plus évidents de toute vie humaine, ne suffit plus. — Il s'agit désormais de s'opposer par la force aux prétentions d'une autocratie égoïste. — Ce faisant, les Etats-Unis n'auront rien changé à leurs mobiles et à leurs buts premiers. — Ennemis, non du peuple allemand, mais de la caste prussienne qui le dirige et qui se montre de plus en plus l'adversaire naturel de la liberté, les Etats-Unis aspirent toujours à fonder la paix future sur le concert des nations libres. — Il s'agit, en somme, de rendre le monde habitable pour la démocratie.

Discours de M. Wilson à Washington (monument Grounds, 14 juin 1917) 50

Exposé des ambitions allemandes. — Comment elles menacent toute l'Europe centrale et l'Asie elle-même. — De l'échec de ce rêve d'hégémonie dépendent la paix future du monde et la liberté même de l'Allemagne. — La cause de toute la démocratie est intimement engagée dans la lutte actuelle.

Réponse des États-Unis au Pape (28 août 1917) . . 57

Les intentions les plus pacifiques et généreuses se

heurtent à la brutalité des faits. — Le simple retour au *statu quo* est rendu impossible par la fausseté et la soif de puissance du Gouvernement allemand. — Aux peuples des empires centraux de prouver que leurs desseins sont justes et loyaux. Les Etats-Unis, parfaitement désintéressés, y accéderont.

Discours prononcé par le Président Wilson au Congrès (4 décembre 1917). 62

Revue générale des buts de guerre des Etats-Unis. — Ils veulent réduire les forces iniques qui troublent la paix du monde, instaurer le règne de la justice pleine et entière, pour tous, sur tous les points. — Ni annexions, ni indemnités de guerre; mais des torts scandaleux à réparer. — Cela fait, aucune intervention dans le régime intérieur des différents pays. — La conscience des hommes libres de partout saura s'affirmer en son temps, comme elle l'a fait en Russie. — Nos intentions restent irréprochables envers nos ennemis comme envers nos amis.

Message du Président Wilson au Congrès des États-Unis (Washington, le 8 janvier 1918) 75

La question des conditions de paix une fois de plus posée, à Brest-Litovsk. — Contraste significatif entre l'attitude des Puissances centrales et celle de la Russie; ambiguïté dans les desseins des premières, franchise et générosité de la seconde. — Le programme des Alliés formulé, en quatorze articles, base essentielle de l'édifice de la justice internationale.

Discours au Congrès des États-Unis (11 février 1918). 85

L'Allemagne et l'Autriche ont répondu au discours précédent. — Le Président est heureux que ces échanges de vues se fassent au grand jour. — Mais il dénonce les réticences, les contradictions de la réponse du chancelier allemand. — Il y voit une survivance de l'esprit du Congrès de Vienne (1815). — Le monde ne peut plus être ainsi gouverné par l'intrigue et la force. — Quatre principes de toute discussion de paix. — L'Amérique reste au service de la liberté.

Discours du Président Wilson, à l'occasion de l'anniversaire de l'entrée en guerre des États-Unis (Baltimore, 6 avril 1918) 95

L'esprit de sacrifice nécessaire. — La clarté grandissante, depuis les événements de Russie, des raisons pour lesquelles les Alliés se battent. — Aucun doute n'est plus possible : l'Allemagne veut régner par la force. — C'est par la force que doivent répondre les soldats du droit.

NANCY-PARIS. — IMP. BERGER-LEVRAULT.

PRIX : 2 fr. NET